

RAPPORT D'ACTIVITE 2013 PREVISIONNEL 2014



www.pole-lagunes.org

Gwenaëlle BALDOVINI
Nathalie BARRE
Sonia BERTRAND
Nathalie CHOKIER
Alain DINDELEUX
Guillaume GAYET
Virginie MAUCLERT
Mailis RENAUDIN
Juin 2014

Structures porteuses partenaires:



SOMMAIRE

I. Bilan 2013 et prévisionnel 2014	6
I.1 Sources de financement 2013 du Pôle lagunes.....	6
I.2 Comparaison des dépenses par rapport au prévisionnel	8
I.3 Budget prévisionnel du Pôle lagunes en 2014	11
II. Principales actions en 2013 et perspectives 2014	13
II.1. Base de données bibliographiques et annuaire des compétences (A10).....	13
II.2 Contribution aux démarches de suivi des milieux lagunaires (A20).....	15
II.3 Site internet et production de documents de sensibilisation (B10)	19
II.4 Autres actions de sensibilisation et éducation à l'environnement (B12)	23
II.5 Formation des gestionnaires et transfert de connaissances (B20)	29
II.6 Veille technique pour les collectivités territoriales et gestionnaires (B30).....	32
II.7 Valorisation des acteurs économiques dans leur démarche de gestion durable (B40)	36
II.8 Sensibilisation des décideurs et des collectivités territoriales (B50).....	38
II.9 Liens à l'échelle nationale (C)	41
II.10 Liens à l'échelle internationale (D)	43
II.11 Fonctionnement du Pôle (E).....	44
Conclusion	45
Liste des Annexes	49

Photos de couverture :

Formation "Méthodes d'inventaire et de suivi des populations de Cistude d'Europe" sur le domaine de la Tour du Valat - Mai 2013
(cr. N.Barré, TDV)

Présentation du Pôle-relais lagunes méditerranéennes

❖ Les Pôles-relais Zones Humides, le contexte national



Pôle-relais
Zones Humides

Les Pôles-relais Zones Humides ont été créés en 2001 dans le cadre du Plan national d'action en faveur des zones humides. Ce plan, mis en place en 1995 faisait suite au rapport du préfet Bernard indiquant la perte de la moitié des zones humides françaises depuis 1960, notamment du fait des incohérences dans la législation et les aides publiques de l'Etat.

Parmi les outils développés suite au PNAZH, le réseau des [Pôles-relais Zones Humides](#) initié en 2001 est destiné à susciter et accompagner les initiatives locales en faveur d'une gestion durable des zones humides et à relayer le plan d'action vers les acteurs de terrain.

Confortés par le [rapport de l'Inspection Générale de l'Environnement \(IGE\)](#) publié courant 2007, les Pôles-relais sont depuis 2008 coordonnés par l'Onema qui gère leur financement pour le compte de l'Etat, coordonne leurs actions et anime également le [Portail national zones humides](#).

Aujourd'hui, cinq Pôles-relais s'intéressent à l'ensemble des thèmes zones humides : tourbières ; lagunes méditerranéennes ; marais Atlantiques, Manche et mer du Nord ; mares, zones humides intérieures et vallées alluviales ; mangroves et zones humides d'Outre-mer (créé en 2012).

Les Pôles-relais participent au Groupe national pour les zones humides (sur le modèle du Grenelle de l'environnement). Le travail de ce groupe a donné naissance au [Plan national d'action en faveur des zones humides](#) 2010-2012, avec notamment des axes pour « améliorer la connaissance sur les zones humides » et « développer la communication, la formation et la sensibilisation en faveur des zones humides ».

Le Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable (CGEDD) a publié en juin 2013 son évaluation des 29 actions de ce PNAZH. Les Pôles-relais y ont été reconnus comme « des structures utiles qu'il importe de pérenniser » (...) « qui ont démontré leur compétence et leur capacité à fonctionner en réseau et à diffuser des savoir-faire issus d'expériences de terrain. (...) Ils représentent une force d'intervention et d'impulsion qui vient en complémentarité des compétences déployées par les services de l'État et les opérateurs tels que les agences de l'eau et l'Onema. Ils permettent de renforcer les passerelles parfois fragiles entre le local et le national. »

La signature en janvier 2014 d'une « charte de reconnaissance des Pôles-relais zones humides » entre les structures porteuses des Pôles-relais, le ministère chargé de l'écologie et l'ONEMA conforte le rôle des Pôles-relais zones humides et leur attribue ce label pour une durée de 3 ans renouvelable. Cette charte définit leurs missions et encourage les DREAL, Agences de l'eau et l'ONEMA à un soutien privilégié des Pôles-relais zones humides pour valoriser leur expertise.

Un nouveau Plan national "milieux humides" est attendu en 2014.

❖ Des missions communes, pour une gestion durable des zones humides

Chaque Pôle-relais Zones Humides vise deux [objectifs principaux](#) :

- **mutualiser les connaissances et les bonnes pratiques** pour les diffuser auprès des acteurs/gestionnaires et agir plus efficacement pour la préservation et la restauration de ces milieux ;
- **constituer un réseau d'échanges** des acteurs concernés - gestionnaires, agents des collectivités territoriales et de l'Etat, socioprofessionnels, scientifiques, grand public et entre Pôles-relais.

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes (ci-après nommé Pôle lagunes) a pour **objectif final de participer à l'amélioration de la situation des lagunes méditerranéennes françaises**. L'hypothèse

formulée par le programme est que l'information, l'échange de bonnes pratiques, la sensibilisation permettent d'améliorer effectivement les pratiques de gestion sur le terrain et la reconnaissance de ces milieux pour une amélioration de la situation des lagunes méditerranéennes françaises.

De ces objectifs ambitieux découlent plusieurs actions phares du Pôle lagunes :

- la diffusion de connaissances fiables sur les lagunes méditerranéennes via l'animation du site internet, la diffusion d'une lettre d'information électronique « Lettre des lagunes », la veille documentaire et l'alimentation d'une base de données bibliographique, la mise à jour d'un annuaire des acteurs, la réalisation de synthèses à destination d'acteurs spécifiques, etc. ;
- la coordination pour la mise en avant de la Journée Mondiale des Zones Humides ;
- la promotion de bonnes pratiques de gestion et de restauration par échanges d'expériences : rencontres techniques, voyages d'études ou formations.

La stratégie du Pôle lagunes a été schématisée suite à un travail de réflexion sur les voies d'impact des projets internes de la Tour du Valat en 2012 (Figure 1).

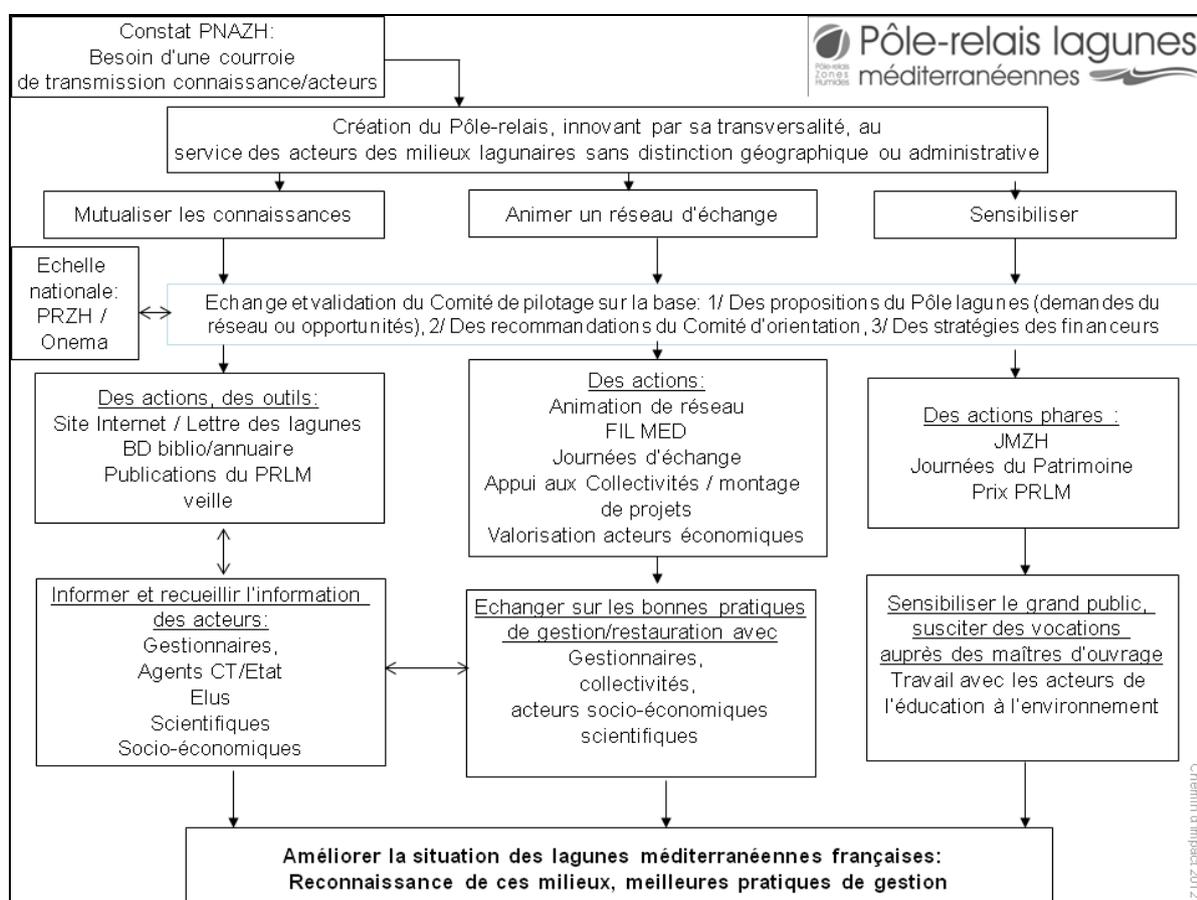


Figure 1 : Schématisation de la stratégie d'actions du Pôle lagunes.

❖ Le Pôle-relais lagunes, au plus près du terrain...

Depuis plus de 10 ans, le Pôle lagunes a ainsi mis en œuvre une déclinaison de ces objectifs sur les régions Languedoc-Roussillon (LR), Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) et Corse.

Son originalité a été d'afficher dès le départ une volonté d'être représenté dans chacune de ces régions et de créer des liens privilégiés avec les acteurs locaux (élus, gestionnaires, socioprofessionnels, scientifiques, etc.). La Tour du Valat, chargée de la coordination du Pôle lagunes, s'est ainsi associée au Conservatoire d'Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon (CEN L-R) et à l'Office de l'Environnement de la Corse (OEC).

Le Pôle lagunes est de ce fait un programme innovant par sa transversalité, au service des acteurs des milieux lagunaires sans distinction géographique ou administrative. Sa réactivité, sa présence régulière auprès des acteurs des lagunes, sa capacité à tisser des liens, à donner du sens à ce réseau d'acteurs, lui permet notamment d'être de plus en plus sollicité pour l'aide au montage de projets au sein desquels il apparaît comme une passerelle entre les acteurs, un vecteur d'informations.

La force du Pôle lagunes est de faire se rencontrer des connaissances et des compétences encore majoritairement déployées à part. En créant un espace institutionnel dédié, il permet aux lagunes méditerranéennes d'être un sujet traité à part entière.

❖ ...un pilotage concerté

Le fonctionnement du Pôle lagunes est similaire aux autres Pôles-relais : pilotage par une DREAL locale, la DREAL PACA, avec l'appui de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée et Corse (AE RMC).

Depuis 2008, le fonctionnement du Pôle lagunes s'articule autour de deux organes de gouvernance :

- un **COMité de PILotage (COPIL)**, présidé par le DREAL PACA, de composition restreinte autour des financeurs principaux du Pôle lagunes, qui définit les orientations et priorités d'action du Pôle lagunes et s'assure de leur bonne réalisation.
- un **COMité d'ORIENTATION (COMOR)**, organe d'échange et de réflexion entre décideurs, scientifiques et socioprofessionnels, qui produit une fois tous les deux ans, des recommandations sur ses orientations. Le COMOR s'est réuni à l'automne 2012 ; ses recommandations validées par le COPIL sont reprises dans le prévisionnel 2014 présenté ci-après.

❖ Synthèse 2013 - prévisionnel 2014

Ce rapport présente la **synthèse des actions menées par le Pôle lagunes en 2013 et la proposition de prévisionnel en 2014**. Le rapport a été mis à jour suite aux échanges qui ont eu lieu en COPIL de mars 2014. Il a été réalisé par l'équipe du Pôle lagunes, qui représente 3,7 équivalent-temps plein :

- *Virginie MAUCLERT*, chef de projet, pour la coordination générale du Pôle lagunes, à la Tour du Valat (à 80% d'un temps plein), partie en congé maternité pour 15 mois à compter de février 2013, remplacée par *Alain DINDELEUX* jusqu'à septembre 2013, puis *Guillaume GAYET* jusqu'à mars 2014 ;
- *Nathalie CHOKIER*, chargée de gestion de l'information depuis février 2012 à la Tour du Valat (à 60%), remplacée par *Maïlis RENAUDIN* de juillet à novembre 2013 durant un congé maternité ;
- *Nathalie BARRE*, chargée de mission pour l'animation du Pôle lagunes en PACA à compter de 2012, à la Tour du Valat (à 100%) ;
- *Gwenaëlle BALDOVINI*, responsable de l'animation du Pôle lagunes en Corse à l'OEC (à 50%) ;
- *Sonia BERTRAND*, chargée de mission pour l'animation du Pôle lagunes en Languedoc-Roussillon au CEN L-R (à 60%) avec l'appui d'*Adrienne DAUDET* (10%) jusqu'en décembre 2013 +10% autres agents du CEN.

Sans oublier nos stagiaires de l'année 2013 : Morgane PARRA à la Tour du Valat (avril-juin 2013) pour l'appui aux missions de documentation/site internet, Aurélie Charbonnel (juin à septembre 2013) sur le porter à connaissance de l'inventaire des zones humides en Provence –Alpes-Côte d'Azur, Ewen Morin (mars-septembre 2013) sur le test de la méthodologie d'évaluation de l'état de conservation de l'habitat lagune côtière au CEN LR, et Vincent Pianelli (septembre 2013-septembre 2014) pour la mise en place du Filmed en Corse.

Toute l'équipe du Pôle lagunes les remercie chaleureusement pour leur implication et leur dynamisme.

I. BILAN 2013 ET PREVISIONNEL 2014

I.1 Sources de financement 2013 du Pôle lagunes

Le plan de financement du Pôle lagunes pour 2013 prévoyait un budget prévisionnel de **359 472 €** (budget revu suite au COPIL de février 2013) (Figure 2 et 3).

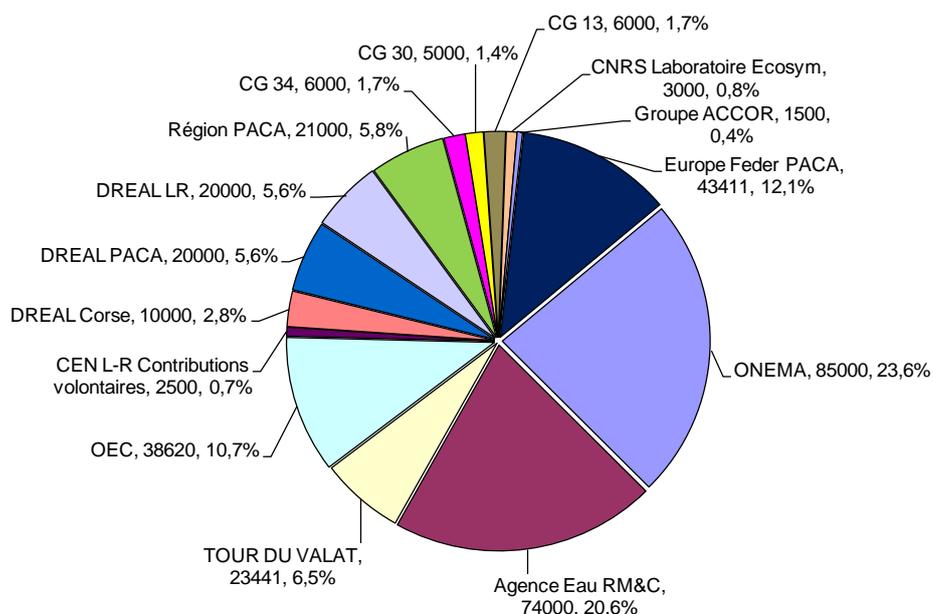


Figure 2 : Plan de financement prévisionnel pour 2013.

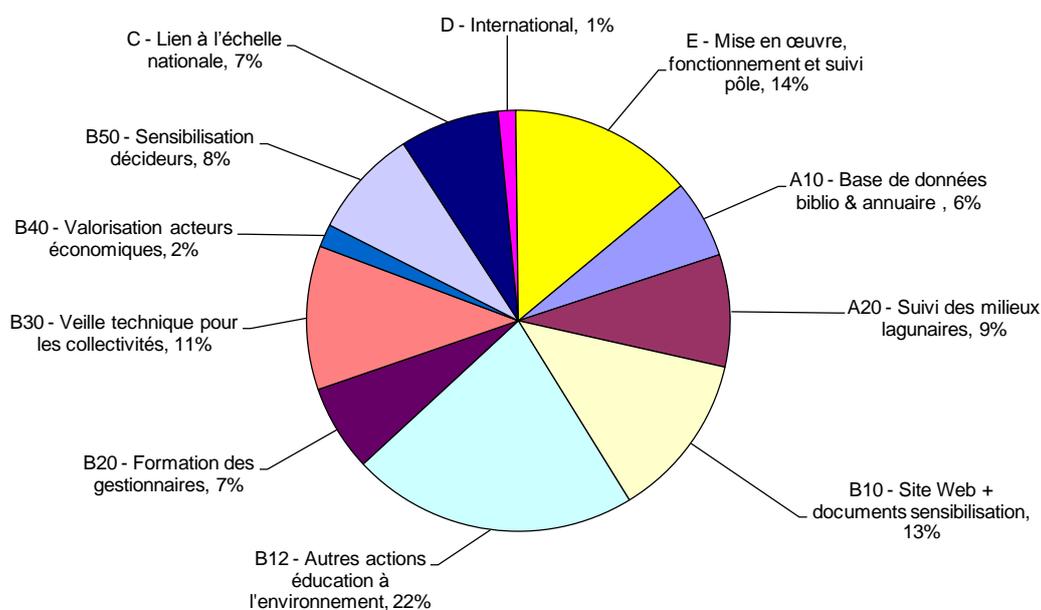


Figure 3 : Découpage prévisionnel des actions pour 2013.

Ce budget prévisionnel 2013 inclut le développement du **projet Feder « Renforcer le Pôle-relais lagunes méditerranéennes en PACA »** entre 2012 et 2014, afin de consolider et augmenter les activités du Pôle lagunes dans cette région.

Ce projet souhaité par le COPIL du Pôle lagunes, et validé en février 2012 par la DREAL PACA constitue ainsi un « coup de projecteur » sur cette région, afin d'y améliorer l'animation pendant la durée de l'opération et initier une dynamique en terme de réseau d'échange et de mutualisation des connaissances et bonnes pratiques. Ce projet reprend ainsi l'ensemble des actions du Pôle lagunes en renforçant l'animation.

A l'issue de l'opération, le Pôle lagunes compte profiter de cette dynamique créée pour prolonger ses activités dans cette région.

Par rapport à ces prévisions de plan de financement, les points à noter sont les suivants :

- CG 13 : sur les 6000 € espérés, 5000 € ont été attribués sur la partie fonctionnement ;
- CG 30 : subvention sollicitée de 5000€ pour la JMZH non obtenue ;
- EDF : subvention 2000€ obtenue pour les Journées du patrimoine ;
- DREAL PACA : par rapport à l'année 2012, une subvention supplémentaire de 12 000 € a été accordée en cours d'année 2013 dédiée d'une part au Porter à connaissance de l'inventaire des zones humides de 17 communes péri-lagunaires de PACA et d'autre part à une formation sur les techniques d'inventaire et de suivi des populations de Cistude d'Europe;
- Tour du Valat : l'autofinancement a été diminué d'environ 1800 € du fait d'un temps passé légèrement inférieur au prévisionnel au global.
- Europe FEDER PACA : la subvention indiquée est ici reprise par rapport au prévisionnel. Elle sera adaptée en fonction des dépenses précisément supportées par le projet en PACA en 2013 (50% de ces dépenses), qui sont actuellement en cours de traitement par les services compétents.
- DREAL Corse : 10 000€ en fonctionnement ont été alloués à l'OEC pour la mise en œuvre du FIL MED en Corse.

Les autres demandes de subvention ont été accordées en totalité au Pôle lagunes.

La répartition du plan de financement réel 2013 est donc la suivante, pour un montant de 353 642 € :

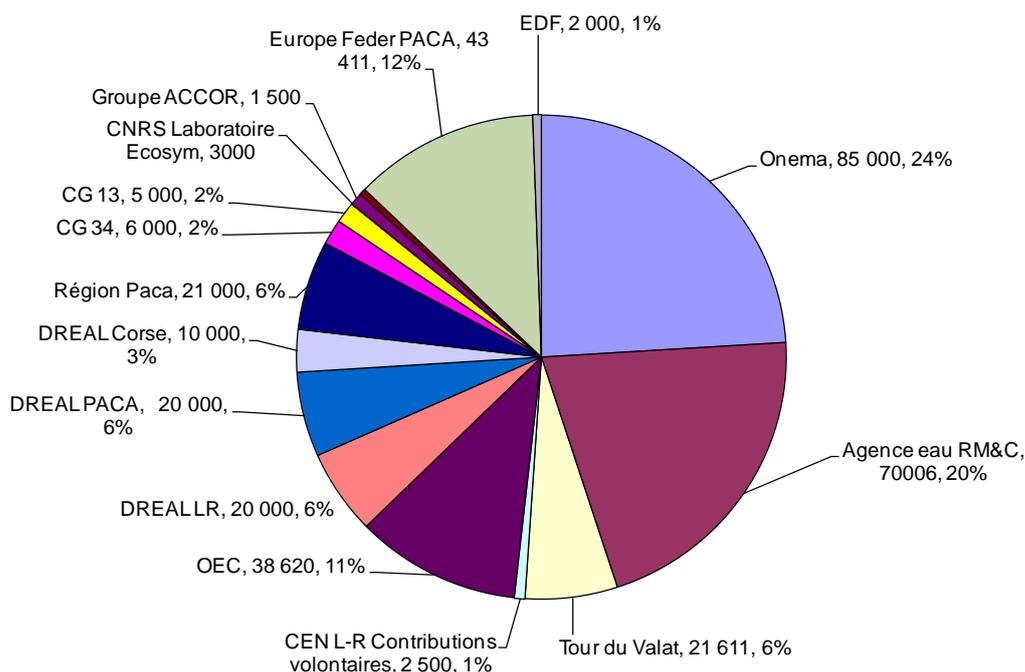


Figure 4 : Plan de financement réel pour 2013

I.2 Comparaison des dépenses par rapport au prévisionnel

(Voir le calendrier 2013 en **Annexe 1** et le bilan financier 2013 en **Annexe 2**)

Comme indiqué ci-avant, le budget prévisionnel du Pôle lagunes sur l'année 2013 prévoyait un montant total des dépenses de **359 472 €**. Le montant réel des dépenses s'élève à **353 642 €** d'après le bilan réalisé en février 2013. Certains ajustements au sein du budget ont ainsi été réalisés :

- Répartition du temps de travail :

Globalement, le Pôle lagunes a passé 750 jours au lieu des 767 prévus initialement. Cette diminution des temps passés se répartit entre la Tour du Valat (-7 jours par rapport au prévisionnel) et le CEN LR (- 10 jours).

Ce temps passé est semblable au temps passé en 2012 (750 jours) et en augmentation par rapport à 2010 et 2011 (respectivement 696 et 676 jours).

La répartition du travail de chaque structure par action est représentée ci-après (voir Figure 5).

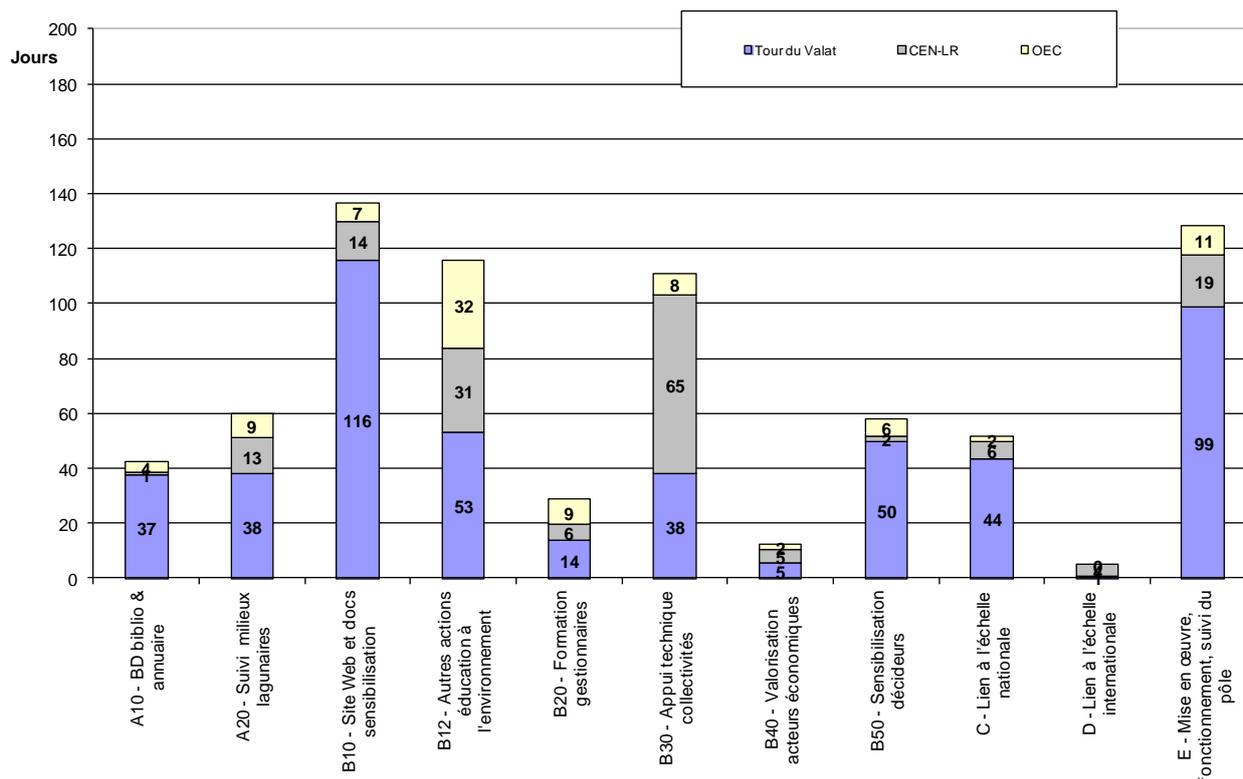


Figure 5 : Temps de travail passé par action et par structure (hors stagiaires) au 31/12/2013.

Dépenses de frais de mission et prestations externes :

=> à la Tour du Valat, ces dépenses sont sensiblement équivalentes au prévisionnel. Il faut néanmoins noter les variations suivantes : certaines prestations n'ont pas été réalisées (maintenance site Internet, frais de séminaire élus), d'autres ont été revues à la baisse, tandis que les frais de mission ont été supérieurs. Par ailleurs certaines prestations indiquées au bilan (impression des fiches du PAC IZH environ 550 euros, support de communication des PRZH, env 4000 euros) restent à réaliser en 2014.

=> au CEN LR, certaines dépenses ont été diminuées considérant la non attribution de subventions.

La comparaison des dépenses réelles par action avec celles prévues est illustrée dans le graphique suivant.

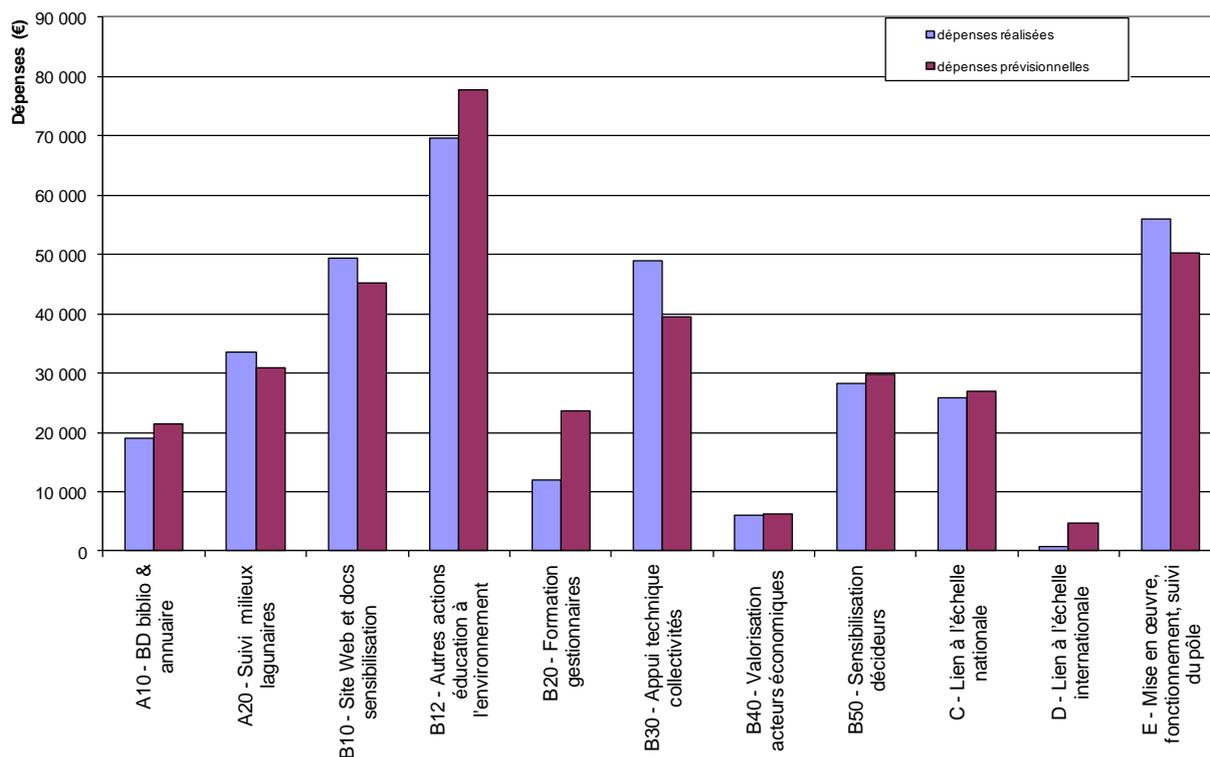


Figure 6 Comparaison entre dépenses prévisionnelles et réalisées, par action, en 2013

Ce graphique permet de montrer les réajustements financiers réalisés en cours d'exercice.

- Action B10 – Site Internet : l'écart d'environ 4 000 € à noter entre le prévisionnel et le réalisé est lié à la finalisation de la refonte du site Internet.

- Action B12 – Education à l'environnement : comme indiqué ci-avant, certaines prestations JMZH n'ont pas été réalisées en LR, faute de financement disponible. Le budget alloué à l'action est globalement inférieur de 8000 € par rapport au prévisionnel 2013.

- Action B20 – Formation des gestionnaires : les frais liés à l'organisation des formations (intervenants, traiteur, location de salle) ont pu être largement réduits. Le temps passé a également été inférieur au prévisionnel sans qu' l'action en soit affectée.

- Action B30 – Veille technique : la coordination du projet « état des lieux de l'avancement des opérations de connaissance et de gestion sur les milieux humides du littoral du Languedoc-Roussillon – tableau de bord pour alimenter le plan d'actions zones humides littorales et lagunes du SRCE en déclinaison de la convention régionale zones humides sur les lagunes » par la Tour du Valat a mobilisé davantage que prévu, occasionnant globalement sur l'action un dépassement d'environ 9000 euros.

- Action E – Fonctionnement : cette action a tenu ses objectifs avec 129 jours passés contre 124 budgétés, un temps sensiblement équivalent au temps passé 2012.

Les autres lignes d'action montrent des dépenses réelles globalement semblables aux dépenses prévisionnelles.

I.3 Budget prévisionnel du Pôle lagunes en 2014

Le budget prévisionnel global du Pôle lagunes pour 2014 (revu suite au COPIL de mars 2014) est de **358 000 €** (cf. **Annexe 3**), dont 238 948 € concernant la Tour du Valat, 71 250 € concernant le CEN LR et 47 802 € concernant l'OEC.

Ce budget prévisionnel 2014 inclut la poursuite du projet Feder PACA « Renforcer le Pôle-relais lagunes méditerranéennes en PACA » entre 2012 et 2014, cofinancé par l'Agence de l'eau RMC, la DREAL PACA, la Région PACA.

Il inclut également le démarrage du projet Feder PACA « Films pour la valorisation paysagère des milieux lagunaires méditerranéens, notamment de l'étang de Berre » entre 2014 et 2015 d'un montant de 50 000 € (dont près de la moitié en 2014) cofinancé par l'Agence de l'eau RMC et la DREAL PACA. Ce projet est présenté dans l'action B50 ci-après.

La région LR et la DREAL LR ne financeront pas le Pôle lagunes en 2014.

Le plan de financement et le découpage par actions sont indiqués sur les figures 7 et 8.

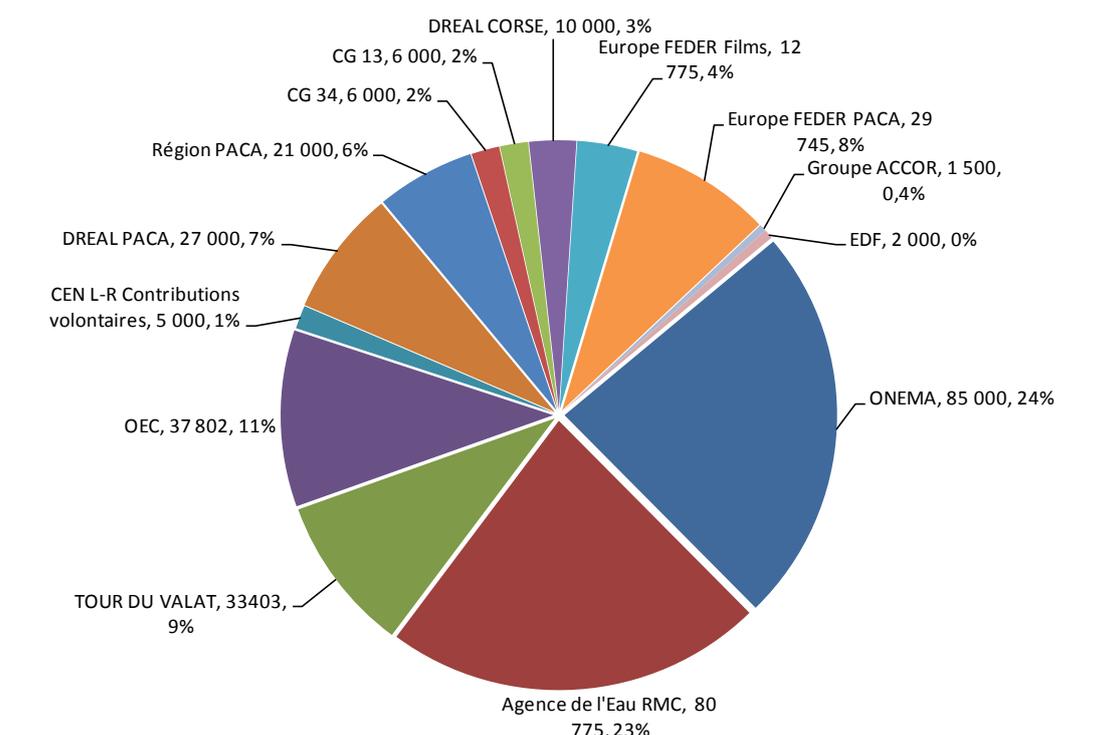


Figure 7 : Plan de financement prévisionnel pour 2014

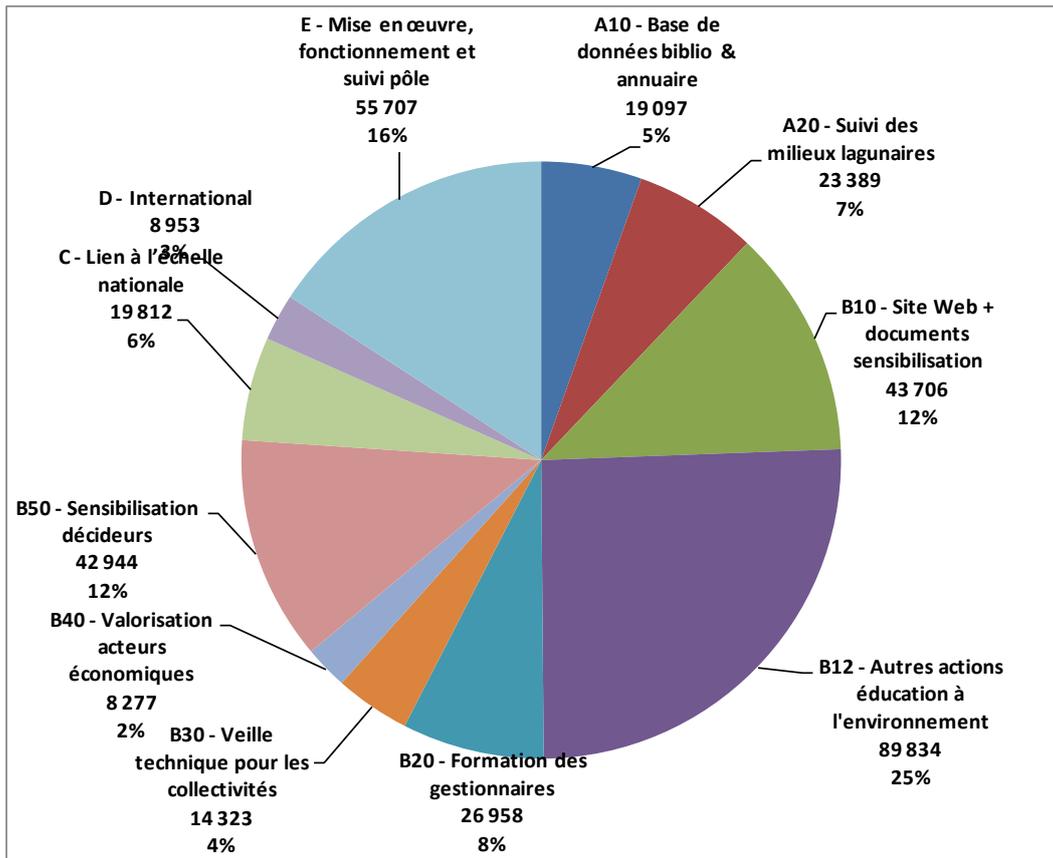


Figure 8 : Découpage prévisionnel des actions pour 2014

II. PRINCIPALES ACTIONS EN 2013 ET PERSPECTIVES 2014

II.1. Base de données bibliographiques et annuaire des compétences (A10)

Accessibles depuis le site Internet du Pôle lagunes, la base de données bibliographiques et l'annuaire des acteurs des lagunes méditerranéennes sont des actions « phares » depuis 2003. La base de données bibliographiques met à disposition une bibliographie riche mais bien souvent éparse et difficilement accessible. L'annuaire des acteurs et des compétences a pour objectif d'étoffer le réseau existant en faisant connaître les acteurs et structures intervenant sur les lagunes. Ces deux outils constituent une action commune aux différents Pôles-relais zones humides.

▪ Administration de la base de données bibliographiques

▪ ACTIVITES 2013 :

Documents téléchargeables en ligne, dossiers thématiques, diffusion sélective de l'information, les fonctionnalités de la base de données Alexandrie, couplées à une réponse personnalisée aux demandes externes font du service documentaire du Pôle lagunes un point fort de son action.

❖ **Une base de données bibliographiques fonctionnelle, à continuer de valoriser**

Elle est en ligne depuis le site du Pôle lagunes ou directement : <http://85.31.222.100/alexandrie-7/>

La nouvelle version du logiciel Alexandrie installée en 2010 a permis le déploiement de nouvelles fonctionnalités dès 2011. Plus conviviale, la BD permet aussi une réponse plus ciblée aux besoins des utilisateurs. Aujourd'hui, 43 dossiers thématiques sont en lien avec le site internet, la diffusion sélective de l'information permet un envoi ciblé des nouvelles publications à 40 abonnés.

A ce jour, la BD compte **5 900 notices** dont une majeure partie sous format pdf téléchargeable. Plus de 400 documents ont été ajoutés en 2013, issus de la veille informative et des nombreux contacts avec les acteurs des lagunes pour valoriser leur « littérature grise » : rapports d'études, de stage, d'activité, notes techniques, actes de séminaires, thèses, etc.

Cette nouvelle version d'Alexandrie a néanmoins son revers : certains défauts d'affichage ou d'utilisation restent non résolus, malgré les relances au prestataire GB concept. Un planning de résolution des problèmes est toujours en cours avec ce prestataire.

En parallèle, une valorisation de la BD à l'échelle nationale se poursuit avec 1060 notices dirigées vers le Portail national « les documents techniques sur l'eau » (<http://www.documentation.eaufrance.fr/>), auquel contribuent aujourd'hui des organismes comme l'Onema, les Agences de l'eau, l'Ifremer, le BRGM, etc. et à terme l'ensemble des Pôles-relais Zones Humides. Les documents de notre BD qui ont été retenus sont prioritairement les suivants : études, rapports de stages, actes ou communication de colloques, rapports d'expertise et plans de gestion non réalisés par un des partenaires du portail, incluant un pdf et une localisation géographique.

Enfin, l'équipe du Pôle lagunes s'est mise à disposition des partenaires pour les demandes spécifiques formulées.

▪ PREVISIONNEL 2014 :

En 2014, il conviendra de poursuivre les activités ci-dessus, avec l'aide d'un stagiaire pour une durée de 3 mois. L'indexation de nouvelles références bibliographiques sera réalisée à partir des recherches sur les bases documentaires en ligne (Ministère, DREAL, Ifremer, Bibliothèque Universitaires,...), et les centres de documentation partenaires (Tour du Valat, PNR de la Narbonnaise,...), ainsi qu'à partir de la veille de l'équipe et des documents diffusés par les divers partenaires (gestionnaires, etc.). Les documents qui seront privilégiés sont les suivants : études, rapports de stages, actes ou communication de colloques, rapports d'expertise et plans de gestion. Cette indexation sera accompagnée d'une fiche synthétique par document nouveau et favorisera la mise en ligne d'un pdf téléchargeable. La DSI sera alimentée par ces nouvelles indexations et une communication sera réalisée sur les nouvelles fonctionnalités de la base pour les utilisateurs. La résolution des problèmes rencontrés sera poursuivie. Un travail sur l'amélioration de la page d'accueil sera entamé, par la mise en lumière de zooms, d'interviews, de nouveaux dossiers thématiques, d'un document explicatif pour guider l'utilisateur dans sa recherche.

Un document de communication sur cet outil sera édité en 2014, présentant ses avantages, ses services proposés et sera diffusé dans le réseau. Cette valorisation devrait donner de l'ampleur à une consultation jugée trop restreinte au regard de ses potentialités (environ 700 visiteurs en 2011, entre 250 et 300 visiteurs mensuels en 2013 ; statistiques en place uniquement depuis septembre 2013).

De même, la valorisation de cette BD à l'échelle nationale via le portail national « les documents techniques sur l'eau » sera poursuivie, avec à nouveau la sélection de 200 notices moissonnées par ce portail. Enfin, il conviendra de continuer à répondre aux demandes externes durant l'année 2014.

▪ Administration de l'annuaire de compétences

▪ ACTIVITES 2013 :

L'annuaire des acteurs et des compétences rassemble aujourd'hui **780 acteurs et 360 structures** concernées par les lagunes (représentants d'administrations, scientifiques, gestionnaires, etc.), régulièrement mis à jour au fil des évolutions (une quarantaine de fiches mises à jour en 2013).

Les fiches interventions (environ une centaine) ne sont aujourd'hui plus mises à jour, du fait du caractère trop chronophage de cette action pour une consultation limitée. Néanmoins, en 2013, le Pôle lagunes a poursuivi son travail en lien avec les autres Pôles-relais et l'Onema sur la réalisation de fiches retour d'expérience (cf. détail action B10) qui sont valorisées au niveau national via le Portail national zones humides (<http://www.zones-humides.eafrance.fr>).

En termes de consultation en ligne de l'annuaire, depuis janvier 2013, la page de l'annuaire a été consultée 467 fois.

▪ PREVISIONNEL 2014 :

L'annuaire continuera d'être mis à jour et enrichi de nouveaux acteurs au fil du temps. De plus, le référentiel acteurs sera actualisé et enrichi en lien avec les autres Pôles-relais ZH.

II.2 Contribution aux démarches de suivi des milieux lagunaires (A20)

▪ Animation du Forum Interrégional des Lagunes Méditerranéennes (FIL MED):

En 2005, le Pôle lagunes, déjà actif comme appui du FOGEM-LR depuis 2001, a répondu à la demande croissante de gestionnaires de voir émerger un réseau à l'échelle de la façade méditerranéenne. Ainsi, l'actuel **Forum Interrégional des Lagunes Méditerranéennes (FILMED anciennement RIGL)** coordonné par le Pôle lagunes rassemble depuis 2006 les gestionnaires de Languedoc-Roussillon et PACA pour le suivi physico-chimique de leurs lagunes. En 2014, la région Corse commence à participer au suivi physico-chimique de ce réseau. Le réseau a pour objectif général d'appuyer les gestionnaires dans la définition des mesures de gestion nécessaires à l'amélioration ou à la préservation de la qualité des lagunes.

▪ ACTIVITES 2013 :

Le Forum Interrégional des Lagunes Méditerranéennes réunit les gestionnaires de LR et PACA plusieurs fois par an pour échanger sur les protocoles, l'étalonnage du matériel et les résultats du suivi des lagunes, avec l'aide d'un référent technique.

Toutes les données sont consignées depuis 2011 dans une base de données

en ligne (pour l'instant à accès réservé), de plus en plus sollicitée pour les divers travaux de recherche sur ces milieux. Ce réseau plébiscité par les gestionnaires pour son soutien dans leurs activités de suivi, rencontre toujours des difficultés de financement.

En 2013, l'animation du réseau s'est poursuivie. Le réseau bénéficie d'une page consacrée sur le nouveau site internet qui valorise les résultats du réseau pour les paramètres suivis par chaque structure. A ce jour, environ **20 gestionnaires** de milieux sont membres du réseau et fournissent leurs données pour qu'elles soient valorisées. Au dernier trimestre 2013, 3 gestionnaires de sites lagunaires en PACA ont demandé à intégrer le réseau (CEN PACA sur le site de la Petite Camargue, PNR de Camargue élargissant son périmètre à d'autres zones humides dans le delta et la mairie de Port St Louis du Rhône sur les Theys de Roustan et du Mazet). Une convention sera également établie pour chacune de ces structures en 2014.

Le Pôle lagunes a organisé **plusieurs temps d'échange** entre gestionnaires du FILMED en LR et PACA. Le Pôle lagunes organise au maximum ces temps d'échange en couplage avec d'autres réunions pour mobiliser au mieux les gestionnaires tout en mutualisant les moyens mis en œuvre dans le cadre de cette action.

- 1 réunion interrégionale du FILMED organisée le 5 juin 2013 à Berre, ayant permis la restitution finale des résultats du projet GELAMED et favoriser les discussions entre les acteurs présents sur l'interaction recherche/gestion dans le cadre de ce programme LITEAU ;

- 1 réunion régionale FILMED les 9 et 10 octobre 2013 en LR au Grau-du-Roi sur la thématique fréquentation, co-organisée avec le Conservatoire du Littoral et Rivages de France à l'occasion de la



réunion des gardes du littoral. Le couplage de la journée des gardes avec la formation des gestionnaires dans le cadre du FILMED a été très intéressant pour optimiser les moyens et mobiliser les gardes et techniciens sur des sujets techniques très concrets.

Ces réunions ont permis de faire le point sur l'avancement des suivis, leur valorisation dans la base de données partagée.

L'étalonnage et l'inter-calibrage des appareils ont été effectués lors de ces réunions en présence du référent technique Alain Dindeleux, ainsi qu'une visite de site. Ces réunions ont également été l'occasion de discuter avec les gestionnaires des projets en cours au Pôle lagunes (évaluation de l'état de conservation des lagunes côtières, projets de formations, de groupes thématiques, recommandations du Comité d'orientation 2012, etc.), alimentant ainsi une partie du programme d'actions du Pôle lagunes.

L'investissement du Pôle lagunes sur l'animation de réunions a néanmoins été réduit à hauteur des financements octroyés à cette action. Pour la même raison, un seul référent technique est dorénavant chargé du soutien aux gestionnaires du réseau au niveau interrégional. Vu les nouvelles fonctions prises par ce référent technique au CEN Rhône-Alpes, un nouveau référent technique doit être identifié en 2014.

La **BD en ligne de compilation et d'interprétation des données** de suivi physico-chimique des lagunes de LR et PACA a été enrichie avec les données de l'année 2013.

Cette BD permet :

- de pointer certaines lagunes et ses stations de suivi ; l'outil interface cartographique a été développé en fonction des éléments que les gestionnaires ont pu fournir ;
- de voir affiché un commentaire concernant les caractéristiques de la lagune ;
- un lien qui renvoie vers une page web du site du gestionnaire concerné ;
- un accès à de nouveaux graphiques qui permettront d'avoir ultérieurement une sortie sous format pdf des résultats à valoriser.

Les graphiques prédéfinis pour interpréter les résultats ont permis d'en tirer les synthèses standardisées des interprétations des résultats de 2012, mis en ligne sur la page internet réservée en mars 2013. Cela permet également depuis 4 ans de faciliter le transfert des données au Réseau de Suivi Lagunaire en LR pour intégration dans leur bilan annuel.

Par ailleurs, une subvention de la DREAL Corse a permis dès 2013 d'amorcer la réalisation du suivi physico-chimique en Corse. Un alternant de Master 2 en stage a été recruté pour mettre en œuvre le FILMED en Corse jusqu'en septembre 2014.

Focus sur la valorisation de l'outil au 18^{ème} Forum des gestionnaires de mars 2013 : « quelle contribution à la gestion et à l'évolution de la biodiversité ».

Ce forum s'est tenu au Conseil régional d'île de France le 28 mars 2013, organisé conjointement par l'ATEN, la Tour du Valat et l'ONCFS.



Il a attiré 240 personnes fortement motivées par le thème des suivis écologiques. Le Pôle lagunes a présenté une conférence sur l'évolution du réseau FILMED sur les 17 dernières années ainsi que celle de ses outils et techniques principalement utilisés pour standardiser et capitaliser la donnée de suivi physico-chimique sur les sites lagunaires.

<http://www.pole-lagunes.org/actualites/infos-des-lagunes/dernieres-actus/retour-sur-le-18eme-forum-des-gestionnaires-28-mars-201>

▪ PREVISIONNEL 2014 :

Cette action se poursuivra en 2014 avec a minima :

- identification d'un nouveau référent technique interrégional ;
- poursuite de signature des conventions de mise à disposition des données de suivi physico-chimique au Pôle lagunes, l'accompagnement par le référent technique interrégional ;
- animation du réseau : la prochaine réunion interrégionale est programmée début 2014. Une réunion régionale sera également organisée ;
- consolidation de la base de données (compléter la cartographie interactive avec les lagunes et stations et mettre en place des synthèses automatiques par lagune exportées en .doc ou .pdf), la valorisation des données issues des protocoles de suivi et la mise en ligne sur le site Internet du Pôle lagunes de leurs interprétations standardisées, etc. ;
- transfert des données 2013 au RSL en LR pour intégration dans leur bilan annuel ;
- en Corse ; il est prévu que le stagiaire de l'OEC adapte la méthodologie de suivi, organise l'acquisition de matériels de suivi, fasse de la concertation avec les gestionnaires et le lien avec l'IFREMER... Le lancement effectif du réseau est prévu pour l'été 2014.

Par ailleurs, une recherche de financements complémentaires sera développée, avec notamment des mécènes privés tels que la Lyonnaise des eaux. Ceci permettrait de finaliser la BD avec l'ensemble des fonctionnalités requises, de travailler sur le volet communication (logo, plaquette), d'augmenter le temps d'échange du réseau en privilégiant les sessions de formation.

▪ Concertation avec d'autres réseaux de suivi :

Le Pôle lagunes participe depuis 2005 au Réseau de Suivi Lagunaire, à la réalisation du séminaire annuel du RSL sur des thèmes d'actualité, porté par la Région LR. Depuis 2007, certaines données du FILMED (salinité, température, saturation en oxygène) des gestionnaires du FILMED en LR et PACA sont intégrées au suivi du RSL, selon un format particulier. C'est donc une reconnaissance valorisante pour le FILMED.

▪ ACTIVITES 2013 :

- Intégration des données 2012 du FILMED au rapport du RSL ;
- Participation aux Comités d'orientation du RSL le 18 juin 2013 et aux restitutions RSL locales (Palavasiens, Thau, Or) ;
- Participation aux ateliers O'Gamelag, outil d'appui à la gestion en milieu lagunaire (8 février et 7 novembre 2013).

- **PREVISIONNEL 2014 :**

- Concernant le Réseau de Suivi Lagunaire, la participation au comité d'orientation et aux groupes de travail des cahiers techniques et au séminaire annuel se poursuivra. La diffusion des informations de ce réseau se poursuivra au travers de la Lettre des lagunes et l'intégration des données 2013 du FILMED au rapport RSL 2013 sera réalisée début 2014.
- Le Pôle lagunes poursuivra le développement de liens et d'échanges avec d'autres réseaux, notamment le RRGMA, REET, REN PACA, RENPLR, association Rivières LR au travers de réunions d'échanges, journées d'informations, d'échanges d'informations entre nos réseaux, etc.

▪ **Lien avec le monde de la recherche :**

▪ **ACTIVITES 2013 :**

- Projet Gélamed « Etude du Plancton Gélatineux sur la façade Méditerranéenne » 2010-2012 : le Pôle lagunes a organisé et animé une journée de restitution des résultats du projet, avec 3 interventions orales (Delphine Bonnet - Laboratoire ECOSYM Université de Montpellier, Dominique Lassarre - Pr. Emérite Nîmes Psychologie sociale, Floriane Delpy – Doctorante Université d'Aix en Provence) à Berre l'étang le 5 juin.
- Participation au focus group sur la restauration des Palavasiens, projet de recherche copiloté par le laboratoire Ecosym et le laboratoire Lameta.
- Plate-forme recherche-gestion : la plate-forme a été avancée à l'automne 2013. La réunion d'échange prévue dans le cadre de la réunion de restitution du projet Gélamed a permis de discuter du projet de plate-forme. Le premier travail en rapport avec ce projet a été de poser les bases de cette action en identifiant (1) les actions déjà existantes du Pôle lagunes qui peuvent être valorisées dans ce projet et (2) les quelques actions nouvelles qui sont à initier durant le début d'année 2014. Une note de synthèse a été rédigée pour formaliser ce projet. Elle est en cours de finalisation (définition du format d'une journée d'échanges, identification du premier sujet traité dans cette plate-forme, identification des scientifiques et « gestionnaires » des milieux lagunaires à associer au projet,...). Cette note contient un calendrier de l'activité à développer durant 2014 en rapport avec cette plate-forme.

- **PREVISIONNEL 2014 :**

- Plate-forme recherche-gestion : le déploiement de la plate-forme est prévu en 2014. La journée d'échanges sur le thème du phytoplancton prévue en mars 2014 dans le cadre de cette action a été supprimée à la demande du COPIL en mars 2014 et remplacée par une journée dévolue à la télédétection et cartographie qui aura lieu en fin d'année ;
- Par ailleurs il est prévu de rencontrer le Cépralmar pour discuter des actions réalisées dans le cadre des missions de cette association et dans le cadre du programme Pôle lagunes.

II.3 Site internet et production de documents de sensibilisation (B10)

Le site Internet www.pole-lagunes.org, créé en 2004 s'accompagne depuis avril 2005 de la diffusion d'une Lettre électronique, la « Lettre des lagunes », pour mieux diffuser l'information aux acteurs des trois régions, à la fois sur le travail du Pôle lagunes et l'actualité des lagunes (colloques, études et projets, documentations, appels d'offre) aux échelles régionale, nationale et internationale. Cet outil permet au Pôle lagunes de remplir pleinement son rôle de « mise à disposition de l'information » et de valoriser ses bases de données.

- **Alimentation du site internet www.pole-lagunes.org**

- **ACTIVITES 2013 :**

La rubrique « thématiques » s'est enrichie de 2 dossiers en 2013 portant sur les suivis scientifiques et techniques en lagunes (suivi de l'anguille en Méditerranée et suivi des populations de Cistude d'Europe).

Un projet tutoré avec le Master 2 IEBG de l'UM2 a permis de récolter la matière pour structurer un dossier thématique reprenant l'ensemble des suivis faune/flore/habitats réalisés sur le littoral.

- ❖ **Statistiques sur le développement et la fréquentation du site internet**

Un outil précis (google analytics) de suivi de la fréquentation du site permet d'adapter l'information qui y est diffusée.

Fin 2013, le site Internet abrite plus de 800 pages et a reçu environ 50 000 visites (soit 110 000 pages vues) depuis janvier 2013, soit environ 4000 visites par mois, 3 minutes par visite. L'année précédente (en 2012) le site abritait 400 pages, avait reçu 28 000 visites (soit 80 000 pages vues) soit entre 2500 et 3000 visites par mois, 4 minutes par visite. Ces chiffres de développement et de fréquentation du site Internet montrent une progression très significative (proche du doublement).

- **PREVISIONNEL 2014 :**

Le Pôle lagunes poursuivra l'alimentation de son site internet avec les actualités. Une nouvelle rubrique « réseaux d'acteurs » en lien avec l'interface recherche-gestion verra le jour.

Une réflexion sur l'amélioration du référencement sur la toile (réseaux sociaux, sites web ...) sera entamée afin de faciliter la connaissance du site par de nouveaux partenaires. De plus, une analyse sur les utilisateurs du site sera réalisée (google analytics). Le Pôle lagunes réfléchira à diffuser des synthèses thématiques en lien avec l'actualité pour développer des publications de « buzz ».

- **La « Lettre des lagunes »**

- **ACTIVITES 2013 :**

Le site internet est accompagné du nouveau gabarit de newsletter « Lettre des lagunes », harmonisé avec le graphisme du site (voir Figure 9) et géré par l'équipe du Pôle.

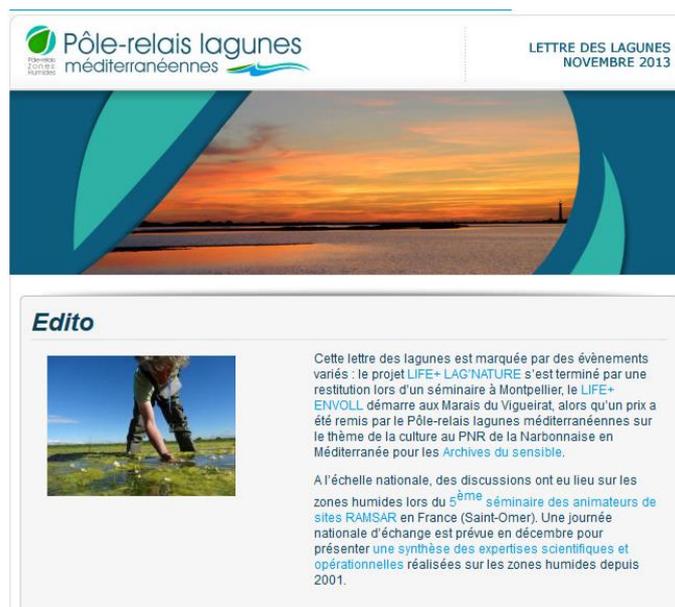


Figure 9 : Aperçu de l'entête de la « Lettre des lagunes » de Novembre 2013.

Une mise à jour continue des listings de diffusion est réalisée pour optimiser la diffusion de la Lettre à tous les acteurs des lagunes.

La lettre est aujourd'hui envoyée **neuf fois par an à environ 2100 acteurs** des lagunes des régions méditerranéennes et au-delà, elle bénéficie de nombreuses contributions du réseau par ses membres actifs, montrant ainsi une appropriation grandissante de l'outil. Les informations diffusées dans la Lettre des lagunes sont régulièrement relayées par d'autres réseaux comme Rivages de France, la SNPN, Ecorem, le RENP LR, le RRGMA, la lettre Natura 2000...

A la demande de l'ONEMA, la lettre des lagunes s'est enrichie d'une rubrique « Zoom sur » (avec une vidéo et une fiche retour d'expérience renouvelée chaque mois) permettant de davantage valoriser des retours d'expériences d'acteurs en zones humides.

La publication de la Lettre des lagunes hors série, sur le thème « les outils disponibles pour la connaissance sur les zones humides » a été reportée au premier trimestre 2014, pour se donner le temps d'inclure les dernières avancées sur le sujet produites à l'échelle nationale ou régionale fin 2013.

D'autres gabarits de Lettre ont également été développés pour les Lettres hors-série ou les envois spécifiques (diffusion du programme 2013 des JMZH, appel à projets du prix pôle lagunes, invitation au séminaire final du projet Life+ LAG'Nature).

Dorénavant, la demande de contribution aux acteurs est également tournée vers les acteurs de la recherche, avec une liste d'acteurs scientifiques plus importante qui sont invités à proposer des brèves chaque mois. Ce développement a également été réalisé en prévision du projet de plate-forme recherche-gestion.

▪ PREVISIONNEL 2014 :

Cette nouvelle version de la Lettre des lagunes sera diffusée à 8 reprises dans l'année.

La Lettre hors-série 2013 a été publiée au premier trimestre 2014. Une autre lettre Hors-série sera réalisée fin 2014, dont le thème sera validé en COPIL du Pôle lagunes.

La mise à jour des listings de la Lettre sera poursuivie pour augmenter le nombre de destinataires et diversifier les cibles (réseaux associatifs, autres réseaux à voir avec étude réseaux d'acteurs). Les contributions volontaires des membres du réseau d'acteurs seront recherchées.

Les nouveaux gabarits d'envoi permettront d'améliorer encore la communication des événements du Pôle lagunes auprès du réseau d'acteurs des lagunes et de diffuser des « buzz » d'actualité sur les lagunes.

Il est également prévu d'améliorer l'apport en vulgarisation scientifique (faire une sorte de LL HS en retour du CR de la plate-forme), pour valoriser davantage les projets de recherche et leurs éventuels débouchés opérationnels (méthodes et outils mis au point) pour les acteurs des milieux lagunaires.

▪ Rédaction de fiches retour d'expérience :

▪ ACTIVITES 2013 :

En lien avec l'Onema, les autres Pôles-relais ZH, et l'Agence de l'eau RMC, le Pôle lagunes coordonne la réalisation de **fiches retour d'expérience concernant la restauration et la gestion des ZH littorales** (voir Figure 10), afin de sélectionner des retours d'expérience intéressants à faire connaître à d'autres réseaux bien établis (animateurs SAGE et contrats de rivière, opérateurs Natura 2000 ...) et proposer une valorisation des opérations réalisées sous un format harmonisé au préalable entre les Pôles-relais ZH. En 2013, 2 fiches retour d'expérience ont été réalisées sur la région Corse (Biguglia et Del Sale). Elles sont postées sur le Portail national zones humides, ce qui porte à 11 le nombre de fiches publiées par le Pôle-relais lagunes méditerranéennes depuis le démarrage de l'action en 2010.

L'opération

Catégories	Préservation et gestion
Type d'opération	Rénovation du Fortin d'Ischia Nova et aménagement de l'écomusée
Type de milieux concernés	Lagune
Enjeux (eau, biodiversité, climat)	Qualité de l'eau Continuité écologique Bon état des habitats Conservation d'espèces patrimoniales Contrôle des espèces invasives
Début des travaux	Octobre, 2008
Fin des travaux	Octobre, 2010
Surface concernée par les travaux	0.04 ha

La zone humide dans la partie restaurée

Nom	Etang de Biguglia
Présence d'eau dans la zone	permanent (toute l'année)
Caractéristiques hydro géomorphologiques	Non renseigné
Contexte réglementaire	Réserve Naturelle de Corse
Autres	NATURA 2000, ZPS, ZSC, ZICO, ZNIEFF, PLU.
Loi	Non concerné

Références au titre des directives européennes

Référence de la Masse d'eau	FRET01
Référence du site Natura 2000	FR9400571

Localisation

Pays	France
Bassins	Corse
Région(s)	CORSE
Communes(s)	LUCCIANA (2B148) FURIANI (2B120) BORGIO (2B042) BIGUGLIA (2B037) HAUTE-CORSE (2B)

Les objectifs du maître d'ouvrage

- * La surveillance du site
- * La valorisation du site et d'accueil du public
- * Le maintien de l'activité piscicole traditionnelle, réhabilitation des équipements

de pêche

* La sauvegarde du patrimoine historique de la région périurbaine bastiaise

Le milieu et les pressions

L'étang de Biguglia abrite près de 480 taxons végétaux en raison de la diversité des milieux (salés, saumâtres, dulçaquicoles). Parmi les espèces floristiques remarquables, on peut citer le tamaris d'Afrique (*Tamaris africana*), la sagittaire (*Sagittaria sagittifolia*), dont Biguglia est la seule station connue de Corse, mais aussi l'hibiscus à cinq fruits (*Kosteletzkya pentacarpos*). L'étang de Biguglia est un des sites français les plus importants pour ses effectifs hivernaux d'oiseaux d'eau (10 000 à 30 000 individus). Environ 230 espèces d'oiseaux ont été recensées à Biguglia. On peut y rencontrer la foulque macroule (*Fulica atra*), le fuligule morillon (*Aythya fuligula*) et le fuligule milouin (*Aythya ferina*). Au niveau des amphibiens, on retrouve 5 espèces parmi lesquelles on peut citer le discoglosse sardé (*Discoglossus sardus*), la rainette sardé (*Hyla sarda*) et la grenouille de Berger (*Rana esculenta*). Les reptiles sont représentés par 6 espèces, avec notamment une population importante de cistudes d'Europe (*Emys orbicularis*).

Situé en zone périurbaine, cette zone humide est soumise à de multiples pressions (pression d'urbanisation, pollutions diverses, dérangement de la faune...).



Figure 10 : Aperçu d'une fiche Retour d'Expérience sur l'étang de Biguglia, réalisée en 2013.

PREVISIONNEL 2014 :

Quatre fiches REX seront réalisées en 2014 en accord avec les partenaires (Onema, Agence de l'eau RMC, gestionnaires) sur les lagunes méditerranéennes et mises en ligne sur le Portail. Les thématiques retenues sont les suivantes : « étude hydraulique Bages-Sigean », « restauration salins à Gruissan », « Life Promesse sur les marais du Vigueirat » et lido du Jaï en PACA. Ceci portera à 15 le nombre de fiches en ligne sur le Portail.

II.4 Autres actions de sensibilisation et éducation à l'environnement (B12)

▪ Journées mondiales des zones humides (JMZH) :

Cet évènement célébré mondialement le 2 février est une action phare du Pôle lagunes depuis 2004. Il permet de communiquer largement sur les ZH et d'impacter le grand public sur les thématiques qui y sont développées grâce à l'organisation de nombreuses visites de sites, conférences, expositions, etc.

▪ ACTIVITES 2013 :

En 2013, les Journées mondiales des zones humides avaient pour thème « Les zones humides protègent notre eau ».

❖ **De nombreuses animations grand public et scolaires**

Pour la 9^{ème} année consécutive, le Pôle lagunes a coordonné le programme des JMZH en Méditerranée (Figure 11 et 12) autour du 2 février 2013 avec le lancement de l'appel à projets des animations grand public en novembre 2012 en LR et PACA et un appel à projet « scolaires » en PACA. En Corse, les informations concernant les animations de la région ont été centralisées par l'OEC en vue de leur diffusion.

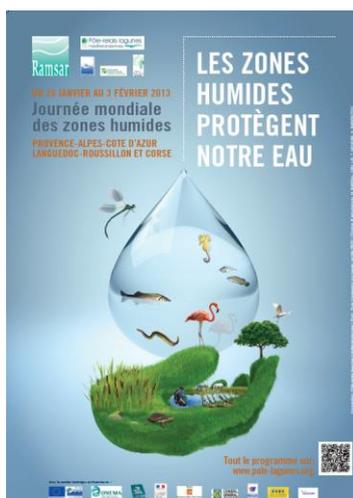


Figure 11 : Affiche des Journées Mondiales Zones Humides 2013.



Figure 12 : Aperçu du programme des Journées Mondiales Zones Humides 2013.

91 animations ont été organisées et réalisées sur les lagunes et alentours des régions Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse. Parmi elles, 16 animations ont concerné les scolaires dont 10 en PACA, 4 en LR et 2 en Corse.

L'édition 2013 a été marquée par une météo encore difficile. Une vingtaine d'animations ont dû être annulées sur la centaine initialement programmée.

4080 participants ont été comptabilisés sur les façades littorales des 3 régions méditerranéennes, dont 779 scolaires en plus grand nombre en PACA (505) en raison d'un appel à projets en partenariat avec le GRAINE PACA.

❖ La campagne de communication

7500 programmes ont été diffusés en Méditerranée et **990 affiches**. Un communiqué de presse a également été édité et diffusé régionalement par le Pôle lagunes. Suite aux actions de communication, 91 articles de presse/annonces de manifestation sur des sites web et 17 interventions auprès des médias (TV et radio) ont été recensés, soit le double des retours médias de l'an dernier.

L'ensemble des animations ont été relayées au niveau national sur le Portail national des zones humides afin de coordonner cet événement et de faciliter l'accès aux animations, en proposant au grand public une recherche par type de zones humides et par localisation géographique.

❖ Le groupe ACCOR : quels chantiers !

Le groupe Accor, partenaire du Pôle lagunes depuis 8 ans pour les Journées Mondiales des Zones Humides, a mobilisé comme de coutume une trentaine de ses salariés sur un chantier nature. Ce sont 37 participants (personnel des hôtels du groupe Accor du Languedoc-Roussillon et de Provence-Alpes-Côte d'Azur ainsi que leur famille), qui se sont rendus le 9 février au matin sur le domaine de la Tour du Valat pour initier ce chantier d'arrachage de la Filaire, espèce envahissante. Le site choisi pour cette expérimentation est Campouceou qui est situé dans la partie Sud Est de la Réserve Naturelle Régionale de la Tour du Valat. Le chantier ACCOR s'est déroulé le 9 février 2013 (Figure 13).



Figure 13 : Aperçu du chantier Accor réalisé en 2013 sur l'arrachage de la filaire.

❖ Un bilan papier diffusé largement en Méditerranée !

En 2013, le bilan papier a été réalisé dans son format plus « communiquant » adopté en 2012 (voir figure 14), en harmonie avec le bilan national. Un exemplaire a été diffusé par courrier à chaque structure participante, aux financeurs, aux Pôles-relais Zones Humides, et par voie numérique à l'ensemble des acteurs des lagunes, sur le Portail national Zones Humides et sur le site de la convention Ramsar.

Un bilan national a également été réalisé par l'ensemble des Pôles-relais ZH.



Figure 14 : Aperçu du bilan de la Journée Mondiale Zones Humides édité en 2013.

Ce bilan est en ligne sur notre site Internet :

<http://www.pole-lagunes.org/bilan-JMZH-2013>

Par ailleurs, à l'automne 2013, le Pôle lagunes a travaillé sur l'édition 2014 des JMZH (voir ci-après) avec notamment des réunions inter-pôles à l'ONEMA à ce sujet (18/08 et 20/11).

▪ PREVISIONNEL 2014 :

En 2014, l'ensemble des actions ci-dessus sont prévues sur le thème « Zones humides et agriculture, cultivons le partenariat » (voir Figure 15), à savoir :

- Pour les animations grand public : un appel à mobilisation en LR et PACA, une coordination de l'évènement en Corse. Un relais des animations au niveau national via le Portail National ZH a été réalisé. Une campagne de communication interrégionale a été prévue à l'échelle des 3 régions. De plus, une affiche nationale pour les zones humides littorales d'Atlantique et de Méditerranée (et déclinable aux autres zones humides de la métropole et d'outre-mer) a été réalisée à la demande de l'Onema qui coordonne la JMZH au niveau national.
- Pour les animations à destination des scolaires et accueils collectifs de mineurs : un appel à projets spécifique en PACA avec le partenariat du GRAINE PACA. Le jury s'est réuni le 21

novembre 2013 pour décider quels étaient les projets financés en 2014. A noter que faute de financement en LR, l'appel à projets scolaires en partenariat avec le Graine LR n'a pas été lancé.

- Un chantier en PACA et/ou en LR pour les collaborateurs du groupe ACCOR de Méditerranée
- Un évènement a été organisé sur le thème de l'année en partenariat avec le Parc naturel régional de Camargue le 21 février 2014, avec notamment prises de parole des agriculteurs, d'un représentant de l'INRA et du ministère, et également un buffet des terroirs avec des produits locaux ; et en LR en partenariat avec la DRAAF, le CG34 et les gestionnaires sous forme de retours d'expérience en rapport avec la valorisation de l'élevage en zones humides littorales.
- Un bilan global interrégional papier et la participation au bilan national coordonné par les Pôles-relais zones humides



Figure 15 : Aperçu de l'affiche réalisée dans le cadre des Journées Mondiales Zones humides 2014 pour la frange littorale atlantique et méditerranéenne.

En 2014 aura également lieu la préparation de l'édition 2015 avec notamment un évènement régional à organiser par le Pôle lagunes conformément aux souhaits du Comité d'orientation 2012. Cette manifestation pourrait être l'occasion d'enquêter sur les participants au moyen de questionnaires/interviews, afin d'en tirer des indicateurs plus qualitatifs d'appréciation de ces journées. L'équipe s'organisera en 2014 avec son réseau de manière à sortir le programme de ces manifestations, et communiquera également au plus tôt avec les journaux papier des départements et régions.

▪ Journées européennes du patrimoine :

▪ ACTIVITES 2013 :

Pour favoriser l'attrait de nouveaux publics dans une période de l'année plus propice aux excursions de terrain, le Pôle lagunes a coordonné de nouveau les Journées européennes du patrimoine sur le thème des « trésors cachés des étangs français de Méditerranée ».

Pour cette 6^{ème} édition coordonnée par le Pôle lagunes le week-end des 14 & 15 septembre 2013, une **trentaine de structures** ont organisé près de **100 animations gratuites** et ouvertes au public dans les trois régions méditerranéennes, une forte mobilisation renouvelée par rapport à 2012.

Sur l'ensemble du pourtour méditerranéen français, des manifestations ont été organisées pour petits et grands : visites guidées, balades naturalistes, divers ateliers pédagogiques, conférences pour découvrir les sites lagunaires français de Méditerranée sous l'angle de leurs trésors cachés (Figure 16). La fréquentation a été au rendez vous avec **près de 7500 participants comptabilisés** (7000 en 2012 et 5600 en 2011), ce qui représente presque le double de la fréquentation comptabilisée pour les JMZH !



Figure 16 : Animations en Corse, PACA et LR pour les Journées du patrimoine 2013

La campagne de communication réalisée par le Pôle lagunes a concerné à nouveau la réalisation et diffusion de **200 affiches et 3000 programmes** de manifestation (24p) pour présenter le programme des animations 2013 en Languedoc-Roussillon, PACA et Corse (Figure 17). D'autres supports de communication ont été produits par les structures partenaires, notamment à partir des affiches créées par le Pôle lagunes, pour garantir une meilleure diffusion de l'information auprès du public local. Un communiqué de presse a également été largement diffusé aux médias régionaux de Languedoc-Roussillon, PACA et Corse et nationaux. A remarquer cette année, les manifestations ont été relayées par les DRAC régionales sur leur programme régional en ligne et sur le site national des journées du patrimoine :

<http://www.journeesdupatrimoine.culture.fr/fr/search/node/lagunes>

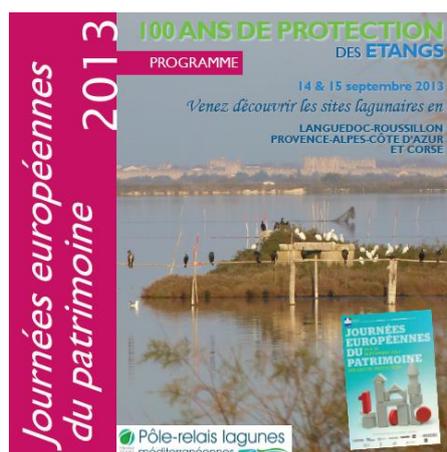


Figure 17 : Aperçu du programme édité en 2013 pour les journées européennes du patrimoine.

Au total, une **trentaine d'articles/émissions médias** ont été comptabilisés.

Le bilan est en ligne sur notre site Internet :

<http://www.pole-lagunes.org/en-action/education-lenvironnement/journees-europeennes-du-patrimoine>

▪ PREVISIONNEL 2014 :

Le maintien de la mobilisation et de la fréquentation de ces animations liant la culture à l'environnement en 2013 a confirmé qu'elles permettent de sensibiliser un nouveau public. Par ailleurs, cette action apparaît à la fois en phase avec les recommandations du Comité d'Orientation du Pôle lagunes et les objectifs du prochain Plan national d'action pour les milieux humides.

Ainsi, le Pôle lagunes prévoit de poursuivre cette action sur les 3 régions en septembre 2014 sur le thème "Patrimoine culturel, Patrimoine naturel". Pour profiter de cette occasion en or de valoriser les sites lagunaires français de Méditerranée, la 7^{ème} édition coordonnée par le Pôle lagunes bénéficiera d'une attention particulière.

L'action consistera en un travail approfondi, pour communiquer davantage sur l'appel à projets, soutenir davantage d'animations, réaliser un programme plus étoffé, en davantage d'exemplaires pour communiquer plus largement. Un bilan interrégional sera réalisé et diffusé au sein du réseau sous un format plus communiquant.

▪ Autres actions diverses :

- **Fréquence Grenouille** : le Pôle lagunes en Corse a participé à la manifestation « fréquence grenouille » qui, comme chaque année est organisée par la Réserve Naturelle de l'étang de Biguglia (CG2B) et l'Association des amis du PNRC. Cet évènement a, cette année encore, recueilli un franc succès auprès du grand public de l'agglomération bastiaise.
- Participation à la réunion du **Réseau EEDD Mer & Littoral** animé par le Graine LR notamment pour le Dispositif de Sensibilisation au Littoral.
- **Partenariat avec l'enseignement supérieur** : intervention en BTS GPN Cours Diderot le 29 janvier 2013, journée d'intervention auprès des étudiants de Supagro sur les Salines le 25 janvier 2013, en Master Eau et Environnement à l'Université de Corse.

Intervention dans les centres de formation et universités :

- Intervention au 1^{er} trimestre : une journée d'intervention à destination des étudiants en licence professionnelle aménagement du paysage à Marseille (DENTES) le 30 janvier 2013

L'ensemble de ces actions seront reconduites en 2014, excepté pour les interventions en formation, faute de financement.

II.5 Formation des gestionnaires et transfert de connaissances (B20)

Cette action a été identifiée par les gestionnaires comme une des actions prioritaires à mettre en place par le Pôle lagunes, de préférence par l'intermédiaire de journées techniques avec échanges d'expériences.

▪ Réunions interrégionales des gestionnaires

▪ ACTIVITES 2013 :

❖ **Formation « Reconnaissances des Characées en zones humides lagunaires »**

Cette formation réalisée le 11 juin 2013 en collaboration avec l'ONCFS à la demande des gestionnaires du réseau a réuni 11 personnes représentant 7 structures de gestion de lagunes et zones humides de LR et PACA, avec notamment une sortie sur le terrain (Figure 18). L'évaluation réalisée suite à cette formation a montré une grande satisfaction des participants par rapport à leurs attentes pour environ 75% d'entre eux (les 25% restants se disant « plutôt satisfaits »).



Figure 18 : Aperçu des acteurs sur le terrain et en salle lors de la formation « Characées ».

Le compte rendu complet est en ligne sur notre site Internet : <http://www.pole-lagunes.org/actualites/infos-des-lagunes/dernieres-actus/retour-sur-la-formation-reconnaissances-des-characees-e>

❖ **Formation « méthodes d'inventaire et de suivi des populations de Cistude d'Europe » à la Tour du Valat.**

Cette formation a eu lieu le 28 mai 2013, organisée par le Pôle lagunes en partenariat avec le CEN PACA et DREAL PACA respectivement animateur et pilote du PNA Cistude en région PACA, avec également le CEFE CNRS et la Tour du Valat qui sont intervenus dans cette formation.

En 2012, le Pôle lagunes avait réalisé la synthèse d'une enquête sur les besoins en matière de connaissances de suivi des populations de Cistude d'Europe auprès des membres du réseau des gestionnaires des zones humides littorales et animateurs de site Natura 2000 de PACA. Les résultats de cette étude ont permis de bâtir une formation dédiée aux gestionnaires afin de rappeler le contexte réglementaire et les techniques employées dans le cadre de la mise en place d'un inventaire et d'un suivi des populations de Cistude d'Europe.

Le 28 mai 2013, une vingtaine de gestionnaires de zones humides sont venus de la plaine des Maures, des marais des Baux, et des sites lagunaires et péri lagunaires de PACA, pour participer à cette formation.

Des présentations faites en salle ont porté sur les attentes du PNA Cistude, le contexte réglementaire propre à la manipulation d'espèces protégées, les résultats attendus en matière de suivi. Suite à cela les techniques et les protocoles d'échantillonnage ont été présentés et discutés en table ronde pour permettre un temps d'échange et de discussion autour des problématiques rencontrées par chacun sur son site. L'après-midi réalisée en partie sur le terrain a permis de confronter les participants aux techniques qui sont employées sur le terrain et en laboratoire par l'équipe de la Tour du Valat en charge du suivi Cistude (Figure 19).



Figure 19 : Aperçu des acteurs sur le terrain et en salle lors de la formation « cistude d'Europe ».

Un mémento technique sur les méthodes de suivi et d'inventaire des populations de Cistude d'Europe pour les gestionnaires a été réalisé conjointement avec le CEN PACA et distribué dans le cadre de cette formation.

A la suite de cette formation, une évaluation a été diffusée auprès des participants. Les quelques retours ont permis de conclure sur la satisfaction générale des gestionnaires.

Afin de rassembler toutes les informations utiles pour les gestionnaires des zones humides qui seront en charge d'un suivi des populations de Cistude d'Europe, le Pôle lagunes a mis en ligne un dossier thématique sur le sujet.

<http://www.pole-lagunes.org/actualites/infos-des-lagunes/etudes-et-projets/retour-sur-la-formation-methodes-d-inventaire-et-de-s>

▪ **Autres :**

- Journées communes avec les gardes du littoral en LR les 9 et 10 octobre 2013 au Grau-du-Roi sur la thématique de la fréquentation
- Un atlas des zones humides de la région Corse a été réalisé pour informer l'ensemble des communes de la présence d'un inventaire régional des zones humides et des territoires inventoriés sur leur commune. Cet inventaire est téléchargeable sur le site de l'OEC :

<http://www.oec.fr/modules.php?name=Sections&sop=viewarticle&artid=1440>

▪ **PREVISIONNEL 2014 :**

Des formations ou journées d'échanges seront à nouveau organisées à plusieurs reprises pour l'année 2014 et permettront aux gestionnaires des 3 régions de se retrouver sur des problématiques communes.

Les thèmes retenus sont les suivants :

- Journée technique sur les « Indicateurs de suivi de la fréquentation des milieux littoraux », destinée aux gestionnaires des milieux littoraux des 3 régions méditerranéennes. Cette journée aura lieu en juin 2014 et sera coorganisée en partenariat avec Christelle Audouit (ingénieur de recherche à l'UFR Géographie et aménagement de l'Université de Lille) et l'association des Amis des Marais du Vigueirat qui nous accueillera dans le cadre de cette journée. Elle sera basée sur les acquis du Life+ LAG'Nature arrivé à terme fin 2013 et sur des retours d'expérience menés en PACA et Corse.
- Journée de formation prévue à l'automne 2014 sur la détermination de l'état de conservation des habitats favorables aux espèces paludicoles (roselières). Cette formation sera proposée à l'ensemble des gestionnaires et accompagnée de la réalisation d'un cahier technique recensant l'ensemble des méthodes disponibles pour réaliser ce diagnostic.
- Par ailleurs des journées de rencontres pourront prendre la forme de groupes de travail pour avancer sur la mise en place pratique d'un thème sur un site en particulier.

II.6 Veille technique pour les collectivités territoriales et gestionnaires (B30)

De par son rôle de mutualisation des connaissances et de lien à l'échelle nationale, le Pôle lagunes se tient informé des avancées concernant les outils utilisés par les collectivités locales et les gestionnaires afin de les diffuser et de favoriser les échanges d'expériences entre acteurs qui portent le même type d'outils.

▪ Veille technique (cf. calendrier réunion)

▪ ACTIVITES 2013 :

Le Pôle lagunes effectue une veille des diverses réunions sur les milieux lagunaires en LR, PACA et Corse. En 2013, Le Pôle lagunes a participé aux évènements suivants :

- Comité de suivi du plan de gestion des zones humides périphériques à l'étang de Salses-Leucate menée par Rivage les 17 janvier, 27 mai et 3 décembre 2013 ;
- Copil de l'étang de l'Or le 22 janvier 2013 et groupe de travail diagnostic bassin de l'Or le 21 novembre 2013 ;
- Réunion avec le laboratoire de Corte sur les suites à donner à la thèse de Marie Garrido le 23 janvier 2013 ;
- Comité technique sur le lancement de l'inventaire zones humides du bassin versant de Biguglia le 25 janvier 2013 ;
- Journée ARPE gestion de l'eau à Aix en Provence le 30 mai et « Pollutions diffuses » le 28 mars 2013 ;
- Réunion du SCOT Pays d'Arles sur la Trame Verte et Bleue locale le 11 février 2013 ;
- Comité de gestion de l'eau le 27 février et le 17 septembre 2013 au PNR de Camargue ;
- Parlement de la Mer 21 mars 2013 et contribution au groupe de travail (CEN L-R membre) ;
- Comité de suivi en région PACA du Plan National d'Action Cistude d'Europe le 19 mars 2013 à Aix-en-Provence ;
- Séminaire sur la démoustication en LR le 12 avril 2013 ;
- Consultation loi cadre biodiversité le 15 avril 2013 ;
- 2^{ème} édition des journées « A Corsica Terra d'Acqua » le 3 et 4 mai 2013 ;
- Atelier schéma tourisme durable littoral Agglo de Montpellier le 16 mai 2013 ;
- Assises de la mer et du littoral, le 21 mai 2013 à Arles ;
- Comité créatif du festival deltaïques à Port St Louis du Rhône le 23 mai 2013 ;
- Groupe de travail sur le site N2000 de l'étang de tanchiccia le 23 mai 2013
- Réunion du RRGMA « s'adapter aux enjeux de la gestion de l'eau » le 30 Mai 2013

- Conseil maritime de façade méditerranéenne le 06/06/13 et contribution au groupe de travail Plan d'action pour le milieu marin : réunion de contribution le 13 décembre 2013 (CEN L-R membre) ;
- Comité de gestion de l'étang de Pissevaches le 20 juin 2013 ;
- Comité de suivi du PGEN du Grand Port Maritime de Marseille le 27 juin 2013 à Fos-sur-Mer ;
- Réunion Natura 2000 sur le site de Biguglia le 5 septembre 2013 ;
- Séminaire final RhoMéo le 24 septembre 2013 ;
- Prospective sur l'aménagement du littoral LR et GIZC + atelier Datar les 26 et 27 septembre 2013 ;
- Réunion sur la stratégie espèces végétales envahissantes de la région PACA le 8 octobre 2013 à Aix-en-Provence.
- Séminaire final du Life LAG'Nature les 29, 30 et 31 octobre 2013 à Montpellier ;
- Réunion de restitution de l'inventaire des zones humides à la DDTM des Bouches du Rhône le 15 novembre 2013 ;
- Comité des partenaires Palavasiens le 18 novembre 2013 ;
- Commission Tourisme de nature Région LR le 19 novembre 2013 + GT le 18 décembre 2013 ;
- Réunion SRCE Volet littoral LR le 27 novembre 2013 ;
- Comité de pilotage N2000 de l'étang d'Urbino le 6 décembre 2013 ;
- Inventaire des zones humides du Liamone le 13 décembre 2013 ;
- Journée nationale d'échanges recherche et développement zones humides le 13 décembre 2013.

- PREVISIONNEL 2014 :

En 2014, le Pôle lagunes répondra aux demandes exprimées par les différentes structures en charge de la gestion des espaces lagunaires. Il s'agira notamment de poursuivre la veille technique sur les différentes thématiques indiquées ci-dessus et de suivre l'avancement et l'appui des gestionnaires sur la gestion des milieux aquatiques (comités de gestion, contrats d'étang, SAGE...) dans les 3 régions, en lien avec les réseaux régionaux de gestionnaires.

Une veille thématique spécifique sera effectuée sur les sujets d'actualité ou prégnants sur les lagunes comme le changement climatique, l'élévation du niveau de la mer, l'augmentation des submersions marines. Le thème de l'écotourisme avec l'émergence de projets pilotes (cf action B40) fera également l'objet d'une veille spécifique.

Par ailleurs, il est envisagé de créer davantage de liens inter-réseaux (ex RRGMA), sur des sujets clefs (ex fréquentation).

▪ Appuis spécifiques :

▪ ACTIVITES 2013 :

Preuve qu'il a démontré son rôle de catalyseur, de vecteur d'information auprès des acteurs des lagunes, le Pôle lagunes est de plus en plus sollicité en tant qu'associé dans le montage de projets. En 2013, le Pôle lagunes a ainsi été associé au montage des projets suivants :

- Collaboration de la Tour du Valat avec le PRIDES d'Aix en Provence sur l'appui à l'émergence de la filière génie écologique côtier en Méditerranée (suivi par le Pôle lagunes du projet dans leurs comités), décision a priori positive pour démarrage du projet en janvier 2013
- Suivi et participation aux travaux du Label Qualité Sud de France Qualité Tourisme sur les activités de pleine nature, lancement le 15 janvier, groupe de travail le 14 février
- Suivi et participation aux travaux du Schéma de développement du tourisme durable sur le littoral de l'Agglo de Montpellier, 21 février, 16 mai 2013

❖ **Test de la méthodologie d'évaluation de l'état de conservation de l'habitat d'intérêt communautaire prioritaire 1150 *Lagunes côtières à l'échelle du site Natura 2000 « en lien avec les DREAL LR, PACA et Corse et le MNHN :**

Le Guide national a été publié en mai 2013. Le Pôle lagunes a contribué par un travail en 2012 avec l'aide d'un stagiaire de 7 mois, prolongé en CDD. En 2013, le Pôle lagunes a mis en œuvre une phase de test de la méthode sur les lagunes, durant notamment un stage ingénieur de 6 mois. Il s'agissait de tester les indicateurs et de les confronter aux dires d'expert sur un panel de lagunes représentatif.

Le groupe de travail, regroupant l'ensemble des partenaires techniques et scientifiques (CEN L-R, Tour du Valat, OEC, DREAL, MNHN, opérateurs Natura 2000, experts) qui apportent leur expertise et expérience en matière de connaissance de l'habitat Lagune côtière* et d'évaluation de son état de conservation, a été mobilisé.

2 groupes de travail (01/08, 11/09/13), et 2 comités restreints (12/04, 11/09/13) ont eu lieu.

Le rapport d'étude a été rendu en mars 2014.

❖ **État des lieux de l'avancement des opérations milieux humides (connaissance et gestion) sur le littoral du Languedoc-Roussillon - Tableau de bord de suivi du plan d'actions zones humides littorales et lagunes du SRCE et de la déclinaison de la convention régionale zones humides sur les lagunes**

L'objectif était de faire la synthèse des opérations de connaissance, de protection ou de gestion spécifiquement sur les milieux humides littoraux (zones humides et lagunes) en Languedoc-Roussillon. L'état des lieux a débouché sur l'identification des actions exemplaires de connaissance, de protection ou de gestion. La gouvernance de l'étude s'est articulée autour d'un COmité de PILotage (COFIL) regroupant la DREAL L-R, l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse, le Conseil régional du L-R, la Tour du Valat et le Conservatoire d'Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon (CEN L-R). Ce COFIL

s'est réuni 3 fois durant l'année 2013 (13/05, 9/09, 18/11). L'étude réalisée pour la DREAL L-R, est pilotée par la Tour du Valat en partenariat avec le CEN L-R dans le cadre du programme Pôle-relais lagunes méditerranéennes. Une réunion régionale de restitution a eu lieu à Montpellier le 28 novembre 2013 rassemblant une quarantaine de participants.

Les entretiens se sont déroulés de mi-juin à fin juillet 2013 pour l'essentiel. Des entretiens complémentaires ont été réalisés suite au retour du COPIL du 9 septembre 2013. 17 organismes ont répondu aux enquêtes réalisées, soit 14 structures gestionnaires et/ou syndicats de bassin versant, 3 SCOT (Thau, Narbonnaise, Roussillon-Canet) ont été enquêtés.

Un tableau de bord a été mis en forme pour suivre le plan d'action zones humides littorales et lagunes du SRCE et la déclinaison de la convention régionale zones humides sur les lagunes.

Le rapport d'étude a été rendu en février 2014.

D'autres appuis spécifiques ont été réalisés :

- Réflexion en cours sur un projet sur les activités nautiques avec l'agence des Aires marines protégées, intitulé N2Glisse (réunion le 19 septembre 2013).

- **PREVISIONNEL 2014 :**

En 2014, aucun appui spécifique n'a été identifié en LR et PACA. En Corse, les appuis se feront au cas par cas.

II.7 Valorisation des acteurs économiques dans leur démarche de gestion durable (B40)

Plusieurs actions sont réalisées pour aider les acteurs économiques en lien avec les lagunes à adopter une démarche de gestion durable : acteurs du tourisme, de la pêche, de l'élevage, de travaux en ZH, etc.

- Ecotourisme sur les espaces naturels lagunaires
 - ACTIVITES 2013 :

Sur ce thème, le Pôle lagunes a organisé la mise en réseau, la veille, l'organisation de groupes de travail, la sensibilisation, la formation d'acteurs socio-économiques...

- La brochure de valorisation des espaces naturels lagunaires à destination des socioprofessionnels du tourisme et de leurs clients intitulée « Et si on partait découvrir les lagunes ? Une découverte respectueuse des lagunes méditerranéennes » éditée en 2011 en collaboration avec le projet Life+ LAG'Nature, diffusée très largement en LR et de manière plus restreinte en PACA et Corse (envoi d'un exemplaire à tous les professionnels du tourisme et mise à disposition du fichier numérique pour réimpression). L'année 2013 a permis de réaliser une traduction anglaise du document par une stagiaire à la Tour du Valat et de commander la réalisation de la brochure anglaise qui paraîtra en janvier 2014 (Figure 20).



Figure 20 : Aperçu de la brochure réalisée « Et si on partait découvrir les lagunes » et adaptée en anglais « What if we set off to visit the lagoons ».

- Poursuite de la mise en réseau des acteurs (socioprofessionnels, gestionnaires, décideurs...) avec la rencontre de têtes de réseaux (FROTSI LR, FRHPA LR, FRPAT, service tourisme Région LR, Sud de France développement) ;
- Veille thématique, notamment information sur les actions du Life (journée d'échanges, Site Web www.lagunesettourisme.org...);
- Membre du comité consultatif tourisme LR et participation à la commission spécifique tourisme de nature en 2013 ;
- Participation au Schéma de développement du tourisme durable sur le littoral de l'Agglo de Montpellier ;
- Organisation d'un groupe de travail sur la fréquentation le 14 décembre 2012 en appui du Life LAG'Nature à poursuivre en 2013.

▪ **PREVISIONNEL 2014 :**

- Poursuite du travail de mise en réseau, veille, organisation de groupes de travail, notamment les activités de pleine nature, notamment en lien avec le RENP LR, la sensibilisation des décideurs, la formation des acteurs socio-économiques... Co-écriture avec l'Onema des pages « acteurs du tourisme » du portail ZH
- Poursuite de l'implication dans le groupe de réflexion lancé dans le cadre du LIFE+ LAG'Nature, ainsi que dans les travaux du Label Sud de France APN.

▪ **Agriculture et élevage**

A l'automne 2012, les formations du projet Life+ LAG'Nature organisées en LR pour ce public ont été également proposées aux éleveurs de PACA (spécifiquement Camargue). Le travail de valorisation et diffusion de produits de vulgarisation et de sensibilisation sur l'élevage, de rencontres d'acteurs s'est poursuivi en 2013 avec comme perspective la co-organisation d'une rencontre régionale en LR à l'occasion de la JMZH 2014 (sur le thème agriculture et zones humides). En PACA, la JMZH 2014 sera également l'occasion d'une rencontre sur l'agriculture en zones humides co-organisée avec le Parc naturel régional de Camargue.

II.8 Sensibilisation des décideurs et des collectivités territoriales (B50)

Des documents de sensibilisation destinés aux décideurs ont été réalisés par le Pôle lagunes sur des thématiques d'actualité : « Mieux connaître le Goéland leucophaea pour mieux en gérer les nuisances », « Mieux connaître et protéger les Laro-limicoles, oiseaux emblématiques du littoral méditerranéen », « Conchyliculture et Environnement ». La JMZH a également été l'occasion de sensibiliser les élus à la cause des zones humides, en leur montrant notamment les nombreux exemples de valorisation économique et touristique réussis. Des colloques sur des problématiques ciblées ont notamment eu lieu : la gestion des goélands et des laro-limicoles en lien avec l'aménagement du littoral en 2006 ; la gestion intégrée des zones côtières et la pêche à l'anguille en 2007.

▪ Prix Pôle-relais lagunes méditerranéennes

▪ ACTIVITES 2013 :

Cette action est issue des recommandations émises du Comité d'orientation 2010 du Pôle lagunes, l'objectif étant de dynamiser le réseau des élus des espaces lagunaires. Ce prix valorise une action exemplaire et innovante réalisée sur un territoire lagunaire par un acteur local, avec pour ambition de susciter des vocations auprès des élus et maîtres d'ouvrage et de communiquer sur des actions en lagunes. La première édition du Prix Pôle-relais lagunes méditerranéennes a été organisée mi-novembre 2011, en marge du Séminaire des animateurs de sites Ramsar ; le prix (une aquarelle du site concerné) a été remis par la ministre de l'écologie et le secrétaire général Ramsar au programme « Vert Demain » porté par le Syndicat mixte des étangs littoraux (Siel, 34) portant sur la réduction de l'usage des pesticides en zone urbaine.

En 2013, la deuxième édition a été programmée en conservant cette association à une manifestation d'envergure avec la remise du prix. Le thème retenu est celui de la création artistique en milieu lagunaire, avec un prix remis dans le cadre de l'évènement « Marseille Provence 2013 » (capitale européenne de la culture). La culture et la création artistique étaient les thèmes de cette 2^{nde} édition, en phase avec la mobilisation des gestionnaires lors des Journées Européennes du Patrimoine et l'instauration d'un réseau Ramsar sur la culture. L'appel à projets a été lancé au premier semestre 2013. 5 candidats ont prétendu à la seconde édition du prix Pôle lagunes. L'idée était aussi par l'intermédiaire de cette action de valoriser le peu d'actions à dimension artistique et culturelle qu'il existe sur les milieux lagunaires méditerranéens. 3 projets ont été présélectionnés par le Comité de Pilotage du Pôle lagunes pour recevoir ce prix :

- Les « Archives du sensible » portées par le Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée ;
- Le festival « Les Envies Rhônements » porté par le Citron jaune ;
- Le festival « Deltaïques » porté par le CPIE Rhône Pays d'Arles.

Ces actions ont fait l'objet d'une brochure de présentation des projets 2013 :



Figure 21 : Visuel de la brochure des candidats sélectionnés au Prix 2013

Le prix a été remis au lauréat, le Parc Naturel Régional de la Narbonnaise en Méditerranée pour les Archives du sensible, lors de la présentation en avant-première du musée de la Camargue le 27 octobre 2013 en présence de Mme Bat, vice-présidente de la commission culture du Parc Naturel Régional de la Narbonnaise en Méditerranée, de M. Schiavetti, Président du Parc Naturel Régional de Camargue, et M. Vauzelle, Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.



Figure 22 : Remise du Prix Pôle-relais lagunes méditerranéennes 2013 au Parc Naturel Régional de la Narbonnaise en Méditerranée pour les Archives du sensible lors de la fête du Parc Naturel Régional de Camargue.

Le prix remis a consisté en la réalisation d'un court-métrage, par S. Thomas, réalisateur indépendant, sur le projet les Archives du sensible. Ce film est en lien sur notre site Internet.

<http://www.pole-lagunes.org/actualites/infos-des-lagunes/dernieres-actus/le-parc-naturel-regional-de-la-narbonnaise-en-mediterra>

▪ Porter à connaissance de l'inventaire des zones humides de PACA (pour les 17 communes péri-lagunaires)

En 2013, la DREAL PACA a sollicité le Pôle lagunes pour la réalisation d'un porter à connaissance sur l'inventaire des zones humides de PACA, sur les 17 communes riveraines des lagunes méditerranéennes (15 dans les Bouches du Rhône et 2 dans le Var).

Ce travail a été réalisé avec l'appui d'Aurélié Charbonnel, stagiaire en Master I Gestion et Ecologie des Milieux Aquatiques de l'université d'Arles-Aix Marseille. Sa mission d'une durée de 2 mois a permis de réaliser une synthèse des données existantes sur les zones humides de chaque commune et de réaliser ainsi une fiche par commune permettant de présenter une cartographie des zones humides et des informations relatives aux habitats, aux espèces protégées, aux fonctions des zones humides, à la réglementation en vigueur, aux pressions et recommandations de gestion pour préserver ces milieux.

Les 15 fiches produites sur les communes des Bouches-du-Rhône ont également intégré les données du dernier inventaire des zones humides du département réalisé par la DDTM13 fin 2013. Ces cartes présentent les zones humides avérées et les zones humides à confirmer sur chaque commune. Les gestionnaires des zones humides ont été sollicités pour pouvoir faire leurs retours sur les textes et les cartes et compléter de leurs données terrain.

Différentes réunions ont permis d'avancer et de restituer le contenu de ce travail : le 15 février, le 3 juin, le 13 août, le 13 septembre et le 21 octobre 2013.

Les documents qui seront édités en 2014, seront imprimés au format A3 (dépliant à 3 volets) et feront l'objet de journées de restitution organisées par les DDTM13 conjointement avec la DREAL PACA dans les Bouches du Rhône. Les 2 fiches communales d'Hyères et de Fréjus devront attendre la mise à jour de l'inventaire des zones humides du Var et ne devraient être validées qu'en 2015.

▪ PREVISIONNEL 2014 :

Les élus ayant été identifiés comme un public cible à privilégier lors du Comor 2012, ils bénéficieront d'une attention particulière dans l'ensemble du programme d'action (identification plus précise dans le travail des « réseaux d'acteurs » en interpôle, diffusion d'informations synthétiques ciblées en rapport avec l'actualité, etc.). L'année 2014 sera consacrée à :

- l'édition et la diffusion du porter à connaissance de l'inventaire des zones humides de PACA sur les lagunes ;

- l'identification du prochain thème du prix Pôle lagunes, pour sa troisième édition qui pourrait avoir lieu en 2015. Un calendrier sera proposé pour le déroulement de cette action ;

- Séminaire élus : la journée sur le nettoyage des plages de PACA sera destinée aux élus des communes de l'étang de Berre et aura lieu au dernier trimestre 2014. Un questionnaire à destination des directions techniques des communes en charge du ramassage des déchets sur les plages a été réalisé et sera diffusé. Celui-ci nous permettra d'avoir une vision plus précise des attentes des communes sur ce sujet et

de leur état d'avancement (matériel déjà utilisé, évacuation et stockage des déchets,...) et de savoir si les actions qui sont déjà menées sur les rives de l'étang relèvent plutôt de la gestion de « crise » (liée aux efflorescences algales pouvant être fortes à certaines périodes de l'année). Cette journée sur le nettoyage des plages sera réalisée en partenariat avec RIVAGE de France. En LR, une journée élus sera consacrée aux usages nautiques en prolongement de l'action N2GLISSE.

- Atlas des zones humides de Corse : cet outil, à destination des décideurs, a pour objectif de porter à connaissance des élus la présence de zones humides sur leur territoire et l'importance qu'elles ont. Ce projet est finalisé et les documents seront envoyés à l'ensemble des communes en début d'année 2014. Il sera également téléchargeable sur le site internet de l'OEC.

Par ailleurs, comme indiqué en préambule dans le budget 2014, un film à destination des élus sera réalisé dans le cadre de l'opération FEDER « Films pour la valorisation paysagère des milieux lagunaires méditerranéens, notamment de l'étang de Berre ». Ainsi, en 2014, deux films seront initiés portant sur la valorisation paysagère des milieux lagunaires et de l'étang de Berre: le premier à destination du grand public/jeune public pour présenter les lagunes méditerranéennes de manière succincte (environ 5-6 min), le deuxième à destination des élus et acteurs de la gestion et de l'aménagement, plus spécifiquement sur l'étang de Berre, pour mettre en lumière la construction et la richesse de son paysage sur un format plus long (environ 20 min). L'année 2014 sera dévolue aux actions suivantes : Mettre en place un comité restreint décisionnel (Pôle lagunes, financeurs) et un comité consultatif élargi (gestionnaires, collectivités, associations environnementales et des acteurs de l'Education à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD), inspecteurs pédagogiques régionaux) pour la réalisation des films, Organiser la concertation avec les membres de ce comité pour concevoir le synopsis du film, Produire un cahier des charges et organiser une consultation pour sélectionner un prestataire qui élabore le scénario, le tournage et le montage du film en accord avec les comités, Piloter le prestataire en lien avec les comités.

Cette action sera finalisée en 2015 et les films seront imprimés en 200 ex et diffusés largement au travers des outils du Pôle lagunes et au-delà.

II.9 Liens à l'échelle nationale (C)

Les actions réalisées sont les suivantes :

- [Travaux en interpôles-relais ZH et Portail national des Zones Humides \(http://www.zones-humides.eaufrance.fr\)](http://www.zones-humides.eaufrance.fr)

- **ACTIVITES 2013 :**

En lien avec les autres Pôles-relais Zones Humides et l'Onema, le Pôle lagunes contribue à l'alimentation **du Portail national sur les Zones Humides** (<http://www.zones-humides.eaufrance.fr>). Le Pôle lagunes a participé aux échanges sur l'amélioration de cet outil et répondu aux demandes spécifiques (photos, vidéos, etc).

Le Pôle lagunes a travaillé en synergie avec les autres Pôles-relais ZH et l'Onema pour ces actions de niveau national :

- Fiches retours d'expériences : 4 nouvelles fiches sont en cours de finalisation (voir B10).
- Actualités en lagunes : toutes les informations concernant les actions et actualités du Pôle lagunes sont disponibles sur le Portail national des zones humides. (Lettre des lagunes, Ramsar), 24 brèves ont été mises en ligne dans la rubrique « actualités générales » et 3 dans celles consacrées à Ramsar.
- Une synthèse bibliographique sur les produits des zones humides a été initiée et sera finalisée courant 2014.
- Un groupe inter-pôle sur le volet communication est animé par le Pôle lagunes depuis la fin d'année 2010. Une réflexion est menée depuis sur la création d'outils communs des Pôle-relais zones humides pour mieux communiquer sur leurs missions et actions conjointes avec le Portail national des zones humides (amorce d'une maquette pour la future plaquette format A5 présentant les PRZH, les textes de cette plaquette ont été proposés à l'ensemble des Pôle-relais zones humides. D'autre part une réflexion est avancée sur la réalisation d'un drapeau de table permettant de servir aux PRZH dans le cadre de manifestations à l'extérieur (colloque, forums...).
- Une réunion stratégie de communication des Pôles-relais zones humides a eu lieu avec l'Onema et la Snpn le 16 janvier 2013, plus une autre durant le printemps 2013.

Le Pôle lagunes a travaillé avec les autres Pôles-relais sur la cohérence et la complémentarité des Pôles-relais entre eux, en lien avec le pilotage et la coordination d'activités nationales par l'Onema.

Les actions 2013 ont été orientées prioritairement vers la mise en cohérence des outils : refonte des bases de données bibliographiques et moissonnage par le portail national, refonte des sites internet des Pôles-relais Zones Humides et amélioration de leurs fonctionnalités, recherche d'une identité commune (éléments graphiques, lettres d'informations, etc.) tout en gardant certaines de leurs spécificités. L'objectif est d'harmoniser les cinq Pôles-relais existants et de faire remonter les informations vers le Portail national des Zones Humides.

3 réunions inter-pôles ont eu lieu en 2013 à Vincennes, dans les locaux de l'ONEMA : le 16/01, le 30/4, le 10/6 et le 11/9.

▪ PREVISIONNEL 2014 :

Les actions de niveau national seront notamment les suivantes :

- Participer au comité de pilotage du Portail national sur les zones humides, alimenter la rubrique des actualités (objectif de 25 brèves générales et 5 dédiées à Ramsar).
- Participer aux réunions de coordination inter pôles animées par l'ONEMA et des actions communes inter-pôles selon la nouvelle convention cadre 2013-2015 : production de documents de travail réseaux d'acteurs, rencontres nationales, Question/Réponse, JMZH, fiches REX... - Prev 2014 : Une synthèse bibliographique sur la fréquentation des zones humides sera réalisée. La synthèse bibliographique sur les produits des zones humides sera finalisée.

- Participer aux groupes de travail thématiques, piloter le groupe de travail « Communication et actualités » (Objectif à 3 ans : établir un schéma directeur de diffusion de l'information des PRZH) et réaliser un support de communication adapté. La finalisation de la plaquette inter-pôle; et l'avancement du drapeau de table et de l'affiche inter-pôle sont prévus en 2014.
- Propositions d'orientations nouvelles et réflexion avancée pour un dispositif national cohérent et complémentaire
- Signature de la Charte de reconnaissance des 5 Pôles-relais zones humides prévues durant le premier trimestre 2014.

- **Groupe Zones humides**

La Participation aux réflexions du Groupe d'experts Zones Humides à Paris et à sa Lettre d'information Zones Humides Infos réalisé en 2013 (réunion le 27/03 et le 14/10) se poursuivra de manière plus épisodique faute de financement sur cette action.

- **Autre :**

- Réception du bilan des travaux de recherche effectués sur les zones humides (2001 à 2012) orchestré par la MNHN (Service du Patrimoine Naturel), afin de (1) identifier les projets de recherche sur la thématique des zones humides, (2) connaître les applications concrètes de ces travaux pour les gestionnaires et (3) définir les perspectives de recherche à soutenir durant les années à venir. En 2012, le Pôle lagunes s'est fait le relais de l'enquête menée auprès des gestionnaires de lagunes méditerranéennes et a également participé aux réunions à Paris. En 2014, le Pôle lagunes invitera les coordinateurs de cette étude à venir présenter ses principaux résultats lors d'une réunion de la plateforme recherche/gestion.

II.10 Liens à l'échelle internationale (D)

Les actions réalisées sur cette thématique ont concerné l'accompagnement de la création de l'association Ramsar France (rencontre Association Ramsar, Pôles-relais zones humides et ONEMA le 30 janvier 2013), la participation au séminaire des animateurs de sites Ramsar du 13 au 15 novembre 2013, la diffusion de l'information concernant les sites Ramsar.

En 2014, le Pôle lagunes poursuivra son implication dans le réseau des gestionnaires de sites Ramsar en cours de construction au travers de l'association Ramsar France et participera au séminaire des gestionnaires de sites Ramsar. Le séminaire 2014 est d'ailleurs prévu en Corse. Il sera l'occasion de mettre à l'honneur les 5 sites Ramsar insulaires. Le pôle lagunes aura une place prépondérante dans la mise en œuvre de ce séminaire puisque la chargée de mission pour la Corse a également en charge son organisation.

En 2014, le Pôle-relais lagunes méditerranéennes pourra venir en soutien de l'accueil de MEDWET, qui emménagera à la Tour du Valat durant le premier semestre 2014.

II.11 Fonctionnement du Pôle (E)

▪ Organisation de réunions du Pôle lagunes :

▪ ACTIVITES 2013 :

- Organisation, animation et suivi de 3 Comités de pilotage,
- Organisation, animation et suivi de 5 réunions d'équipe avec réalisation de comptes rendu,

▪ PREVISIONNEL 2014 :

Ces actions seront poursuivies à l'identique, ainsi que l'organisation du prochain Comité d'orientation qui aura lieu fin 2014.

▪ Recherche de financements :

▪ ACTIVITES 2013 :

- Agence de l'Eau RMC, Onema, DREAL et Collectivités territoriales des 3 régions, Groupe ACCOR, Fondations privées, suivi de l'instruction du projet Feder « Renforcer les activités du PRLM en PACA 2012-2014 ».

▪ PREVISIONNEL 2014 :

Ces actions seront poursuivies à l'identique. En complément, il est prévu que le Pôle lagunes anticipe sur la fin du financement FEDER « Renforcer les activités du PRLM en PACA 2012-2014 » qui aura lieu début 2015, en recherchant d'autres sources de financement.

Par ailleurs, le Pôle lagunes est régulièrement sollicité pour participer au montage et mise en œuvre de divers projets pour mettre à disposition ses outils et connaissances, pour s'en faire le relais auprès de l'ensemble des acteurs des lagunes méd. Dans ce cadre, le Pôle lagunes répondra aux sollicitations.

▪ Fonctionnement courant du Pôle lagunes :

▪ ACTIVITES 2013 :

- Rapport d'activité et bilan financier 2012 ;
- Programme d'action prévisionnel et budget 2013 ;
- Suivi d'état d'avancement des dossiers ;
- Rapport d'activité 2013 et prévisionnel 2014.

▪ PREVISIONNEL 2014 :

- Ces actions seront poursuivies à l'identique.

▪ Recrutement : un stagiaire en charge des BD/communication est prévu.

CONCLUSION

En 2013, l'équipe du Pôle lagunes a réalisé plusieurs actions phares, dont sont à noter :

- La poursuite du projet FEDER « Renforcer le Pôle-relais lagunes méditerranéennes en PACA » 2012 – 2014 et en particulier la création d'un poste dédié à l'animation en région PACA pour l'ensemble des actions.
- La poursuite de l'alimentation du site internet et l'édition régulière de la Lettre des lagunes.
- La coordination des Journées mondiales des zones humides en Méditerranée, avec 91 animations qui ont mobilisé 4080 participants. La réalisation de ces animations a été accompagnée de l'édition d'un programme des animations puis d'un bilan papier.
- La coordination des Journées Européennes du Patrimoine en sites lagunaires avec près de 100 animations gratuites, à nouveau un record de participants (7500 participants recensés) et une bonne couverture médias.
- L'organisation d'une formation « reconnaissance des Characées en zones humides lagunaires » en collaboration avec l'ONCFS réunissant 7 structures de gestion de lagunes et zones humides de LR et PACA.
- L'organisation de la journée de formation « méthodes d'inventaire et de suivi des populations de Cistude d'Europe » à la Tour du Valat réunissant une vingtaine de gestionnaires de PACA.
- La remise de la seconde édition du prix Pôle-relais lagunes méditerranéennes sur le thème de la culture et de la création artistique dans les territoires lagunaires. Ce prix a été remis au Parc Naturel Régional de la Narbonnaise en Méditerranée pour les Archives du sensible.
- La réalisation de 17 fiches du porter à connaissance de l'inventaire des zones humides en PACA, à la demande de la DREAL PACA.
- Le test de la méthodologie d'évaluation de l'état de conservation de l'habitat d'intérêt communautaire prioritaire 1150 *Lagunes côtières à l'échelle du site Natura 2000 « en lien avec les DREAL LR, PACA et Corse et le MNHN, sortie du guide d'utilisation.
- La réalisation de l'état des lieux de l'avancement des opérations milieux humides (connaissance et gestion) sur le littoral du Languedoc-Roussillon - Tableau de bord de suivi du plan d'actions zones humides littorales et lagunes du SRCE et de la déclinaison de la convention régionale zones humides sur les lagunes.
- La réalisation d'une journée d'échanges pour la restitution finale des résultats du projet Gelamed réunissant une vingtaine de gestionnaires à l'étang de Berre.
- La réalisation d'un atlas des zones humides de Corse à la demande de la DREAL Corse.

- Réalisation et édition d'une brochure anglophone « *What if we set off to visit the lagoons ?* ».

En 2014, la totalité des actions du Pôle lagunes se poursuivra, tenant compte notamment des recommandations issues du Comité d'orientation 2012, avec en particulier :

- La poursuite du projet FEDER « Renforcer le Pôle-relais lagunes méditerranéennes en PACA » 2013 – 2014 et la recherche d'une nouvelle source de financement dans l'optique de la fin des financements alloués par le FEDER en mars 2015.
- La poursuite de la coordination des JMZH en Méditerranée, avec un partenariat avec le Graine PACA pour la mise en place de projets scolaires dans cette région, à l'instar de ce qui s'est fait en 2013 et en 2014. Un évènement d'ampleur régionale réunissant le grand public et/ou des socioprofessionnels sur la thématique proposée par Ramsar sera organisé.
- La poursuite de la coordination des Journées Européennes du Patrimoine en 2014 avec une attention accrue vu le thème de l'année, parfaitement adapté à la valorisation du patrimoine naturel et culturel.
- La mise en œuvre effective de la plate-forme recherche-gestion avec une réunion thématique sur le thème de la télédétection et cartographie en milieux lagunaires à l'automne 2014.
- Le développement du FILMED en Corse durant le premier semestre 2014.
- Le démarrage du projet FEDER « Films pour la valorisation paysagère des milieux lagunaires méditerranéens, notamment de l'étang de Berre » 2014-2015 co-financé par l'Agence de l'Eau RMC et la DREAL PACA.
- La poursuite des actions en lien avec les autres Pôles-relais ZH concernant l'harmonisation des outils, l'alimentation des portails nationaux : Portail National des Zones Humides et portail national « les documents techniques sur l'eau » et la communication des différentes actions.
- La préparation et organisation du COMOR de fin d'année 2014.

Le Pôle lagunes remercie l'ensemble de ses partenaires techniques et financiers :



LISTE DES ANNEXES

ANNEXE 1. Calendrier 2013 du Pôle-relais lagunes méditerranéennes

ANNEXE 2. Bilan financier 2013

ANNEXE 3. Budget prévisionnel 2014